Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

16 OCTOBRE 2026 - N°4283 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

MONTMOREAU

La messe d'installation du père Justin

Dimanche 4 octobre, lors de la messe célébrée en l'église Saint-Denys de Montmoreau, le père Michel Granger, vicaire général, a accueilli le père Justin Bationo, nouveau prêtre de la paroisse St Benoît-St Gilles.

P. 2

ENS. CATHOLIQUE

Éduquer à la paix, un défi quotidien

P. 2

SERS

Une soirée consacrée aux chauves-souris

P. 6

BROSSAC

Les sens en éveil pour découvrir la faune cachée

P. 12

L'École de la deuxième chance dans ses nouveaux murs



Installée depuis fin août dans l'ancienne école du Maine Gagnaud, à Ruelle-sur-Touvre, l'École de la deuxième chance a inauguré, le 8 octobre, ses nouveaux locaux. P. 4

ŒNOTOURISME

Cognac accueille Destination Vignobles

Le salon Destination Vignobles a posé ses valises à Cognac les 6 et 7 octobre, avec un record de participation et près de 5.000 rendez-vous d'affaires programmés en deux jours.

P. 3



TRAFIC DE TABAC

L'État et les buralistes unissent leurs forces

Les 165 buralistes de Charente signent une convention avec l'État pour enrayer un trafic qui a fait chuter de moitié leurs ventes de tabac en dix ans.

P. 3



Fin de partie

BILLET

En attendant une réévaluation possible dans de nombreuses années, voire à la fin du siècle car il faut des décennies pour que se décante vraiment une quelconque réalité historique, le bilan du double mandat présidentiel d'Emmanuel Macron s'annonce médiocre. Bien sûr, comme disait à juste raison Talleyrand, « tout ce qui est excessif est insignifiant ». Et affirmer que tout est à jeter des années Macron n'a pas de sens. Il n'empêche qu'on a beau réfléchir, le résultat visible est mauvais.

On pourrait évidemment parler de la situation économique et financière, tout en reconnaissant que le président sortant n'a fait qu'accélérer le mouvement d'enlisement, voire de désastre, qui arrive. Quarante ans de gabegie et d'aveuglement se concluent par un inventaire qui fait peur et dont on peut reprocher à Emmanuel Macron de l'avoir laissé filer après avoir promis monts et merveilles. Qui se souvient du surnom de Chirac : « Supermenteur » ? On ne peut que constater combien ce vocable peut convenir à la personnalité de celui qui a fait rêver en 2017 et tellement déçu depuis...

Il n'y a qu'à puiser dans l'actualité : ainsi l'explosion lycéenne, qui était une des grenades dégoupillées d'aujourd'hui. Quel que soit le degré de manipulation de ces jeunes par des pros de l'agit-prop, il y avait fort à parier qu'on retrouverait un jour des « Gilets jaunes » hurlant « On est des laissés pour compte », « On nous méprise », ce qui, avouons-le, n'est pas faux. Mais s'il faut choisir un domaine dans lequel Macron a failli, parlons des institutions. Là, non seulement le président sortant, Narcisse au petit pied, a démantibulé tous les corps intermédiaires pour se retrouver volontairement seul face à « son » peuple, mais il a cassé complètement la mécanique électorale.

Le petit génie, les yeux fixés sur son miroir, a dissous l'Assemblée nationale en 2024, a refusé de nommer un premier ministre issu du cartel arrivé en tête en se privant ainsi d'un fusible évident et il a continué à gouverner comme s'il avait la majorité. Ainsi se parachevait le mythe macronien du soleil autour duquel tournent les planètes. Mais n'est pas Louis XIV qui veut : le président, admiré en 2017 pour son bonapartisme de Pont d'Arcole, prenant le pays comme on enlève une place forte à la pointe de l'épée, est enseveli aujourd'hui sous les décombres. Pire, plus personne ne l'écoute puisque, de toute façon, il n'a jamais écouté personne.

Reste la catastrophe institutionnelle d'une République dont le fondateur avait, en 1958, une si haute idée et qui a parfaitement fonctionné pendant cinquante ans. Il est vrai que De Gaulle méprisait les nains politiques qui peuplaient son antichambre, ses gouvernements, le Parlement et les institutions. Mais le Général avait une autre stature que le banquier d'affaires arrogant et imbu de lui-même dont se termine en ces mois difficiles un double mandat qui est, à ce jour, sans doute le plus médiocre et probablement le plus dévastateur de la Vème. Sauf si les historiens d'après-demain le réévaluent, ce qui n'est pas impossible. Malheureusement, à l'échelle d'une génération, les dégâts sont avérés.

Morose et dangereuse fin de partie pour le Petit prince de 2017. Et pour le pays...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

18 octobre 2026 – 29e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 22, 15-21

Les pharisiens cherchent à piéger Jésus et leurs idées sont assez perverses. Aujourd'hui, ils lui demandent à qui il faut remettre l'impôt. Avant cela, ils le flattent pour essayer de mieux le récupérer : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens. » (v. 16) Restons un instant sur cet avis qu'ils donnent. Ils n'ont pas tort et le descriptif qu'ils font du Christ est très juste : le Seigneur ne se laisse pas influencer, ne juge pas sur l'apparence et considère tous les hommes avec une égale dignité. Mais lorsqu'ils disent ces vérités, les pensent-ils vraiment ou cherchent plutôt à piéger leur interlocuteur ? Ils tentent, en effet de séduire Jésus. Mais il ne se laisse jamais séduire et si son vis-à-vis dit la vérité sur lui, il restera silencieux : « On fit comparaître Jésus devant Pilate, le gouverneur, qui l'interrogea : « Es-tu le roi des Juifs ? « Jésus déclara : « C'est toi-même qui le dis. » (Mt 27, 11). Pour lui, l'acte de foi est d'abord de proclamer ce que l'on croit en vérité courant le risque d'être mal jugé. Bien sûr, il faut dire au Seigneur sa vérité, proclamer sa propre identité pour nous y unir mais certainement pas pour le séduire. C'est ce que ces pharisiens cherchent à faire en vain en lui demandant à qui il faut payer l'impôt. Le Christ est lucide, très lucide : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? » (v. 18) et sa réponse nette : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? Ils répondirent : De César. « Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » (v. 20, 21)

La méthode de Jésus est souvent identique : engager les autres, les mettre devant leurs propres contradictions. On peut se souvenir aussi de ses paroles aux hommes voulant lapider la pècheresse. Eux aussi, parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Et le Christ de les placer devant leur propre contradiction : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » (Jn 8, 7).

La leçon de ce passage peut aussi se trouver dans la réponse de Jésus. Il y a les décisions mondaines et les décisions divines. Elles ne sont pas opposées. Nous ne pouvons vivre ces dernières qu'avec une certaine cohérence. Notre foi ne va pas à l'encontre d'une société. Elle est, tout simplement. Ce que le Seigneur veut dire, c'est justement cela. Il n'a pas à contester telle ou telle pratique tant qu'elle ne va pas à l'encontre de sa propre volonté. Et il en va de même pour nous aujourd'hui. Alors que nous cherchons souvent à contester telle ou telle attitude sous prétexte qu'elle ne correspond pas à notre avis, voilà que nous devons savoir agir au milieu de convictions qui, sans nous être opposées, sont simplement autres.

Avant de condamner la vie et la pratique de telle ou telle personne sous prétexte qu'elle n'obéit pas à une volonté divine, commençons par nous regarder nous-mêmes.

Si Jésus répond de la sorte, ce n'est pas parce qu'il a de la répartie mais surtout parce que sa vie est bâtie sur le « rock » de sa propre foi.

Gérard CROZAT, diacre

Montmoreau

La messe d'installation du père Justin

Dimanche 4 octobre, lors de la messe célébrée en l'église Saint-Denys de Montmoreau, le père Michel Granger, vicaire général, a accueilli le père Justin Bationo, nouveau prêtre de la paroisse St Benoît-St Gilles, couvrant le secteur de Blanzac, Montmoreau et Villebois-Lavalette, faisant partie du doyenné sud Charente avec celle de Barbezieux, Baignes et Barret ainsi qu'avec la paroisse de Aubeterre, Chalais et Brossac.



Le Père Justin Bationo, au centre. *Odette GÉRARD*

Des paroissiens en chœur, se sont adressés au père Bationo, en ces paroles : *« Cher Père, votre nouvelle paroisse est grande et elle est habitée par 12.700 personnes. Les 3 pôles principaux, Blanzac, Montmoreau et Villebois-Lavalette regroupent au moins la moitié de cette population.*

Elle comporte plus de 40 clochers, beaucoup de ces églises sont des joyaux de l'art roman. Et nous avons la chance que de nombreuses mairies se soucient de ce patrimoine et fassent des travaux d'entretien et d'embellissement.

Mon Père, aujourd'hui est un jour particulier et important pour notre paroisse : l'installation de notre nouveau curé, en charge de nous enseigner, sanctifier et conduire. Nous sommes très heureux, Père Justin, de vous accueillir parmi nous, qui plus est, le jour de votre anniversaire, et, au nom de tous les paroissiens, nous vous souhaitons très chaleureusement la bienvenue comme nouveau pasteur de notre paroisse placée sous la protection de saint Benoît et de saint Gilles.

Que saint Benoît vous inspire par sa sagesse et son sens de la communauté. Que saint Gilles vous accompagne particulièrement auprès de ceux qui souffrent ou qui se sentent seuls.

Et pour reprendre les mots de Léon XIV à Lourdes : Que la bienheureuse Vierge Marie, vous enveloppe de sa tendresse. Mon Père, soyez vraiment le bienvenu chez nous, et continuons ensemble, avec l'aide de l'esprit saint, cette belle aventure vers le ciel ! ».

Odette GÉRARD

Enseignement catholique

Éduquer à la paix, un défi quotidien



Près de 300 enseignants et chefs d'établissement se sont réunis pour une journée de formation consacrée à l'éducation à la paix. *Ens. Catholique Poitou-Charentes*

Le 7 octobre, près de 300 enseignants et chefs d'établissement de l'Enseignement catholique de l'académie de Poitiers, dont une vingtaine de Charente, se sont réunis pour une journée de formation consacrée à l'éducation à la paix.

Comment apprendre aux jeunes à dialoguer, à respecter leurs différences et à résoudre les conflits sans violence ? Dans un contexte national et international marqué par les tensions, l'éducation à la paix apparaît plus que jamais comme un enjeu essentiel. C'est autour de cette question que près de 300 enseignants et chefs d'établissement de l'Enseignement catholique, venus des quatre départements de l'académie de Poitiers, se sont retrouvés mercredi 7 octobre au lycée Saint-Jacques-de-Compostelle, à Poitiers.

Organisée par l'Enseignement catholique Poitou & Charentes, cette journée de formation avait pour ambition de donner aux équipes éducatives des clés pour faire vivre une véritable culture de paix au sein de leurs établissements.

La matinée s'est ouverte par une conférence de Bérengère Savelieff et Hervé Dory, de Pax Christi France. Les deux intervenants ont rappelé que la paix ne se résume pas à l'absence de conflit. Elle se construit et s'apprend, notamment à travers les relations humaines, le dialogue et les pratiques éducatives.

Des outils concrets pour les enseignants

L'après-midi, place à la pratique. Plusieurs ateliers ont permis aux participants d'explorer différentes pistes pour favoriser un climat scolaire apaisé : communication respectueuse sur les sujets sensibles, pédagogie Montessori, travail en équipe, prévention du harcèlement ou encore lutte contre les préjugés. Des jeux pédagogiques ont également été proposés pour aborder les inégalités mondiales, l'interculturalité et les causes des conflits.

La journée s'est achevée par une conférence de Rafael Tyszblat, médiateur et facilitateur de dialogue, consacrée à la médiation à l'école. L'occasion de rappeler qu'un conflit peut aussi devenir une opportunité d'apprentissage, à condition de favoriser l'écoute et la recherche de solutions constructives.

Au-delà de cette journée de formation, l'enjeu est désormais de traduire ces réflexions dans le quotidien des établissements. Car éduquer à la paix ne relève pas seulement des grands principes : cela commence dans une salle de classe, dans la cour de récréation, dans les mots échangés et dans la manière d'apprendre à vivre ensemble.

Lutte contre le trafic de tabac Le 6 octobre, la fédération départementale des buralistes a signé une convention de sécurité et de lutte contre les marchés parallèles de tabac avec le préfet, les douanes, la police nationale, la gendarmerie nationale et le procureur de la République.

L'État et les buralistes unissent leurs forces



Aurélien Gatté, à droite, au nom des buralistes charentais a signé la convention avec les forces de l'État. *Laetitia THOMAS*

« *Aujourd'hui, on a cruellement besoin de vous* ». Aurélien Gatté, président de la fédération départementale des buralistes de Charente, n'a pas caché les attentes de sa profession lors de la signature, le 6 octobre, d'une convention territoriale de partenariat relative à la sécurité et à la lutte contre les marchés parallèles de tabac. Autour de la table, le préfet Jérôme Harnois, le procureur de la République Benoît Bernard, les représentants de la police, de la gendarmerie et des douanes. Une mobilisation collective que les buralistes réclamaient depuis longtemps, alors que le trafic de tabac pèse de plus en plus lourdement sur leur activité.

Articulée autour de trois axes – sensibilisation, sécurisation et coopération –, cette convention vise à renforcer la protection des buralistes et la coordination avec les services de l'État. Pour Aurélien Gatté, sa signature marque « *un tournant indispensable* ».

Un réseau dynamique mais fragilisé

La Charente compte 165 buralistes. « *Ce sont beaucoup plus que des buralistes, ce sont aujourd'hui parfois les derniers commerces, avec de multiples services de proximité, du relais postal à l'épicerie* », précise le préfet, Jérôme Harnois.

Grâce aux aides de l'État, le réseau connaît un profond renouvellement. Selon Aurélien Gatté, plus de 40 établissements ont bénéficié d'accompagnement pour se moderniser et diversifier leurs activités. Une dizaine de dossiers sont encore en cours d'instruction.

La profession reste attractive. En deux ans, près d'un quart du réseau aurait ainsi changé de mains. « *La moyenne d'âge des buralistes est passée de 56 ans en 2018 à 49 ans aujourd'hui* », indique Aurélien Gatté.

Cet élan de vitalité se heurte toutefois à la progression du marché parallèle de tabac, qui fragilise une activité représentant encore 40 à 80 % du chiffre d'affaires des établissements. « *Les volumes de tabac vendus en France ont été divisés par deux en dix ans* », rappelle Aurélien Gatté. Une baisse qu'il constate dans son propre commerce, à Jarnac, où les volumes vendus ont été divisés par deux depuis son installation en 2020. « *C'est énorme. C'est une baisse historique.* » Pour la profession, la concurrence des circuits illégaux vient accentuer les difficultés.

Trois attentes pour enrayer les trafics

À travers la signature de cette convention, la fédération départementale a formulé trois attentes. La première concerne la réponse pénale : « *que la contrebande et la contrefaçon de tabac soient sanctionnées avec la même sévérité que les trafics de stupéfiants* », pose Aurélien Gatté.

La deuxième porte sur le renforcement des contrôles dans les lieux identifiés comme points de revente illégale, notamment certaines épiceries de nuit. « *Les fermetures administratives, c'est l'arme la plus efficace* », estime le président des buralistes.

Enfin, il réclame la multiplication d'opérations « coups de poing », accompagnées d'une communication permettant de rendre visibles les actions des forces de l'ordre.

Ces revendications s'ajoutent à celles portées nationalement par la profession. En septembre, une délégation charentaise a participé à une mobilisation de plus de 500 buralistes près de Toulouse pour demander notamment un gel de la fiscalité sur le tabac et la désindexation des prix par rapport à l'inflation.

Une coopération renforcée

Les services douaniers sont déjà mobilisés. « *Depuis le début de l'année, 570 kilos de tabac avaient été saisis sur les sept départements de la direction régionale* », indique Benjamin Thibord, représentant des douanes. En Charente, les saisies représentent une vingtaine de kilos, auxquels s'ajoutent une quarantaine de kilos interceptés ailleurs en France auprès de résidents charentais.

Côté justice, cette convention doit permettre de renforcer une coopération déjà existante. Benoît Bernard, le procureur de la République, cible deux objectifs : remonter les filières pour identifier leurs principaux responsables et s'attaquer aux profits générés par ces activités illégales, notamment par la saisie des avoirs criminels.

Déjà mobilisés dans la lutte contre le trafic de tabac, les services de police et de gendarmerie ont réaffirmé leur engagement notamment à travers les contrôles coordonnés, dans le cadre du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF).

« *Lutter contre le trafic, c'est maintenir ces 165 points d'accès que sont les buralistes* », insiste le préfet. Car derrière ce combat se jouent non seulement la pérennité d'un commerce mais aussi celui des services de proximité qu'il porte, parfois essentiels en zone rurale.

Laetitia THOMAS

Destination Vignobles Le salon Destination Vignobles a posé ses valises à Cognac les 6 et 7 octobre, avec un record de participation et près de 5.000 rendez-vous d'affaires programmés en deux jours.

Cognac accueille le rendez-vous mondial de l'œnotourisme

Pendant deux jours, Cognac est devenue la capitale internationale de l'œnotourisme. Pour sa 11e édition, Destination Vignobles, organisée par Atout France, a choisi la Charente pour réunir professionnels français du tourisme, des vins et spiritueux et acheteurs venus du monde entier. Un choix qui doit autant à la renommée du territoire qu'à son dynamisme et à ses ambitions.

Depuis 2004, Destination Vignobles s'impose comme le rendez-vous incontournable de l'œnotourisme en France. Tous les deux ans, à l'automne, la manifestation pose ses valises dans un vignoble différent et met en relation les professionnels français avec les marchés internationaux. Après Angers en 2024, cap sur Cognac, les 6 et 7 octobre. Et le choix du territoire ne doit rien au hasard.

La notoriété internationale du cognac constitue évidemment une formidable porte d'entrée. Mais, à travers cette édition, les organisateurs entendent aussi montrer aux acheteurs étrangers tout ce qui se trouve autour du produit et peut faire de la Charente une destination touristique à part entière. « *Ce territoire est mondialement connu, porté par l'excellence de ses savoir-faire, la singularité de son patrimoine et la beauté préservée de ses paysages* », souligne Atout France.

170 exposants, un record depuis la création du salon

Pour cette 11e édition, les chiffres témoignent de l'ampleur prise par le rendez-vous.



Près de 5.000 rendez-vous d'affaires étaient programmés sur les deux jours. *TLC*

170 exposants ont répondu présent, soit un record depuis la création de Destination Vignobles.

Près de 70 % d'entre eux sont labellisés Vignobles & Découvertes, label créé en 2009 pour structurer et qualifier l'offre œnotouristique des territoires.

Face à eux, plus de 160 acheteurs internationaux - tour-opérateurs, prescripteurs d'opinion et acteurs économiques - venus de 48 pays, sélectionnés parmi une cinquantaine de marchés. À la clé : près de 5.000 rendez-vous d'affaires programmés en deux jours.

Car Destination Vignobles n'est pas seulement une vitrine de l'œnotourisme français. Le salon assume pleinement sa vocation économique : les professionnels présents sont là pour nouer des relations susceptibles de se prolonger une fois les stands démontés. L'objectif, résume l'organisation, est d'obtenir « *du concret, du commerce, des contacts qui débouchent* ».

Cognac, un territoire qui joue collectif

Si le Cognac constitue la locomotive de la destination, le territoire ne se résume pas à un seul produit. Pineau des Charentes, vins charentais, hébergements, gastronomie, patrimoine ou activités touristiques participent à la construction d'une expérience complète.

Cette diversification doit aussi permettre au territoire de s'adapter à l'évolution des façons de voyager. Parmi les critères qui prennent davantage de poids dans le choix d'une destination figure notamment son engagement environnemental. « *Au cœur des attentes de nos nouvelles clientèles internationales, les politiques durables sont effectivement un levier fort d'attractivité* », rappelle Atout France.

La vie culturelle et événementielle constitue un autre argument. Festivals, patrimoine, paysages, savoir-faire et gastronomie viennent ainsi compléter l'expérience autour du vignoble et contribuent à faire de la destination bien davantage qu'une simple étape de dégustation.

Une clientèle internationale toujours au rendez-vous

Destination Vignobles illustre également la diversité des marchés qui s'intéressent aux destinations viticoles françaises.

L'Europe représente 41 % des visiteurs, tandis que l'Amérique du Nord pèse à elle seule 31 %. L'Asie, l'Océanie et d'autres marchés internationaux sont également présents, avec notamment une participation remarquée de l'Inde.

Dans un contexte international parfois incertain, conserver cette capacité de séduction constitue donc un enjeu pour la destination France. Atout France entend continuer à la positionner comme une terre « *d'excellence et d'audace* ». Deux mots que Cognac cherche précisément à conjuguer en s'appuyant à la fois sur la force de son nom et sur le renouvellement de son offre touristique.



Christian Mantei, d'Atout France, Christelle Chassagne, du Comité régional du Tourisme, Jérôme Sourisseau, de Grand Cognac et Ludovic Walbaum, du pôle œnotourisme d'Atout France, ont inauguré le salon Destination Vignobles à Cognac. *TLC*

Faire rester les visiteurs plus longtemps

Attirer des visiteurs internationaux ne suffit cependant pas. Tout l'enjeu consiste ensuite à les inciter à prolonger leur passage sur le territoire et à pousser plus loin leur découverte. « *Notre ambition est simple : faire durer les séjours et diversifier les débouchés que l'on peut proposer à la fois à la filière viticole, aux professionnels du tourisme et aux professionnels des spiritueux.* »

Pour cette édition cognaçaise, Atout France a également tenu à saluer le travail collectif de la Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Cognac, Charente Tourisme, la Ville de Cognac, l'ensemble des vignobles et professionnels mobilisés, ainsi que les partenaires privés.

À Cognac, le message est finalement aussi simple que l'ambition : donner envie de venir, donner envie de rester, et donner envie de découvrir davantage.

TLC

Sécheresse

L'eau potable en alerte renforcée

Malgré les pluies des dernières semaines, la sécheresse persiste en Charente. Entre mars et septembre, seulement 256 mm de précipitations ont été enregistrés, contre 449 mm en moyenne. Il manque donc près de 200 mm de pluie pour retrouver une situation habituelle.
Après six mois consécutifs de déficit pluviométrique, les réserves d'eau, qu'elles soient dans les cours d'eau, les nappes ou les retenues, restent à des niveaux préoccupants. Les prochaines semaines seront donc déterminantes.
Face à ce déficit, la préfecture a placé l'ensemble du département en « alerte renforcée » pour les usages de l'eau potable. De nouvelles restrictions s'appliquent, notamment l'interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris et espaces verts. L'arrosage des terrains de sport est également strictement encadré. Ces mesures visent à préserver les réserves d'eau, toujours à des niveaux préoccupants, et à éviter une aggravation de la situation.
Le préfet appelle particuliers, collectivités et acteurs économiques à réduire leur consommation. Les restrictions applicables dans chaque commune sont consultables sur le site Vigi'Eau.

Pharmacies de garde

Dimanche 18 octobre

Angoulême : Pharmacie Victor-Hugo, 19 place Victor-Hugo, Tél. : 05.45.95.04.75.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Pharmacie centrale Faye-Olaizola, 35 rue Victor-Hugo, Tél. : 05.45.78.00.27.
Chabanais : Pharmacie Artémise, 11 rue Nationale, Tél. : 05.45.89.01.37.
Cherves-Richemont : Pharmacie de Cherves-Richemont, 47 ave Jean-Monnet, Tél. : 06.73.89.70.72.
Dignac : Pharmacie de Dignac, 40 rue de la Clef d'Or, Tél. : 05.45.24.50.12.
Hiersac : Pharmacie de Hiersac, 32B rte d'Angoulêmen, Tél. : 05.45.96.96.62.
Rivières : Pharmacie de Rivières, 218 route Fosse Pacaud, Tél. : 05.45.23.02.79.
Ruelle-sur-Touvre : Pharmacie de Villement, parc de la Rocade, Tél. : 05.45.68.32.89.
Ruffec : Pharmacie de la route d'Aigre, 51 rte d'Aigre, Tél. : 05.45.31.01.73.

Sépultures

Semaine du 3 au 9 octobre

Angoulême : Dominique Légier ; Paulette Fort, 89 ans ; Simmone Gaschet née Pérou, 95 ans ; Yvonne Rousse, 103 ans ; Renée Eluard née Bonin ; Madeleine Faye née Tamisier, 99 ans.
Anville : Michel Gaury, 88 ans.
Auge-Saint-Médard : Christiane Gougeau née Berteau, 93 ans.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Renée Viale née tard, 99 ans ; Mauricette Morinaud née Raoul, 80 ans.
Boutiers-Saint-Trojan : Martine Pouvreau née Decourt, 67 ans.
Chabanais : Monique Leservoisier.
Charmé : Eliette Dauphin, 93 ans ; Michel Fradin, 81 ans.
Châteauneuf-sur-Charente : Simone Pardoux née Chaperon, 99 ans.
Châtignac : Jacques Brotreaud, 80 ans.
Cognac : Danièle Tulzac, 76 ans ; André Flévaud, 86 ans ; Gérard Vinet, 79 ans.
Couronne (La) : Cécile Egron née Mouret, 92 ans.
Foussignac : Georges Hawkins, 84 ans.
Gensac-la-Pallue : Claude Bourasseau, 76 ans ; Alfred Bourgeois, 85 ans.
Isle d'Espagnac : Jean-Charles Person, 92 ans.
Jarnac : Élisabeth Bodet, 70 ans.
Laprade : Didier Piens, 64 ans.
Louzac-Saint-André : Joël Ripoche, 68 ans.
Luxé : Joël Vidaud, 78 ans.
Magnac Lavalette-Villars : Jeannine Ferré née Pouvreau, 89 ans.
Magnac-sur-Touvre : Geneviève Lenée née Lhomme, 91 ans.
Marsac : Patrick Bourabier, 74 ans.
Mons : René Mesnard, 89 ans.
Pranzac : Jean-Pierre Mapas, 84 ans.
Raix : Yvette Guillaud née Chailleu, 90 ans.
Rivières : Marie Lagarde née Lidonne, 99 ans.
La Rochefoucauld : Chantal Goube, 70 ans.
Roumazières-Loubert : Marcelle Livet née Crosnier, 90 ans.
Ruelle-sur-Touvre : Claudette Demont née Mesnier, 87 ans ; Alain Escribano, 68 ans.
Segonzac : Andrée Herbreteau née Bois, 88 ans.
Soyaux : Christine Varela née Gangletas, 77 ans ; Odette Brisseau née Mayolle, 100 ans.
Saint-Cybardeaux : Joëlle Barritaud, 79 ans.
Saint-Michel : Raymond Chabanais, 90 ans.
Saint-Saturnin : Purificacion Petit.
Le Tâtre : Josette Berthommé née Cheminade, 91 ans.
Touvre : Jacqueline Patarin née Giroire, 91 ans.
Villognon : Martial Gilbert, 62 ans.
Vitrac-Saint-Vincent : Marie-Louise Vallade née Roudy, 96 ans.

Formation et insertion professionnelle

Installée depuis fin août dans l'ancienne école du Maine Gagnaud, à Ruelle-sur-Touvre, l'École de la deuxième chance a inauguré, le 8 octobre, ses nouveaux locaux, dans un bâtiment entièrement réhabilité pour accompagner au mieux les jeunes vers l'emploi et la formation.

L'École de la deuxième chance dans ses nouveaux murs

Une deuxième chance pour les jeunes, et une nouvelle vie pour l'ancienne école. À Ruelle-sur-Touvre, les locaux de l'école maternelle du Maine Gagnaud ont retrouvé une vocation éducative. Depuis fin août, ils accueillent l'École de la deuxième chance (E2C), jusqu'alors installée à titre dans les locaux de la technopole Krysalide, à Saint-Michel.
Après plusieurs années de réflexion et de travaux, l'établissement dispose désormais de plus de 350 m² pour accueillir ses stagiaires. Un aboutissement pour GrandAngoulême, qui porte ce projet depuis une dizaine d'années. *« C'est un bel exemple de notre capacité à donner une seconde vie à ces friches en répondant aux enjeux climatiques »*, a souligné son président, Xavier Bonnefont, lors de l'inauguration le 8 octobre.


Les nouveaux locaux de l'E2C ont été inaugurés le 8 octobre. *Laetitia THOMAS*

Redonner confiance aux jeunes

Ouverte en décembre 2019, l'E2C d'Angoulême accompagne chaque année une centaine de jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. Son objectif : leur permettre de reprendre confiance, de consolider leurs connaissances et de construire un projet professionnel. Un accompagnement individualisé, dans lequel l'entreprise occupe une place essentielle : 39 % du parcours des stagiaires est consacré aux immersions professionnelles.
Un dispositif d'autant plus nécessaire que, sur le territoire de GrandAngoulême, 18,3 % des 15-24 ans, soit 3.016 jeunes, n'étaient ni en emploi ni en formation en 2020, contre 15,7 % au niveau national.
En 2025, l'antenne angoumoisine a accompagné 98 jeunes. Parmi ceux ayant achevé leur parcours, 25 ont accédé à un emploi, un apprentissage ou une formation qualifiante ou diplômante, et huit autres ont poursuivi leur insertion à travers différents dispositifs.
Au total, 51 % des jeunes ont connu une sortie positive ou dynamique. Des résultats salués par le préfet Jérôme Harnois, qui voit dans l'E2C *« l'école de l'espoir »*.
Pour Patrice Boutenègre, conseiller régional, l'enjeu est d'aller chercher toutes celles et ceux qui, pour différentes raisons, ne trouvent pas leur place dans les dispositifs existants. *« Un décrochage scolaire ne doit pas devenir un décrochage de toute une vie. »*

Une ancienne école transformée

Fermée en 2016, l'ancienne école maternelle du Maine Gagnaud a été cédée pour l'euro symbolique par la commune de Ruelle-sur-Touvre à GrandAngoulême. Plutôt que de démolir et reconstruire, l'agglomération a fait le choix de réhabiliter l'existant, avec une attention particulière portée à l'environnement. Le chantier, d'un montant global de 1,155 million d'euros, a bénéficié du soutien de l'État (300.000 €) et de la Région Nouvelle-Aquitaine (216.410 €).
La rénovation a notamment privilégié le réemploi de matériaux, en collaboration avec La Bascule, et des solutions pour limiter les besoins énergétiques. Une coursive protège la façade sud du soleil, tandis que la ventilation naturelle et un puits canadien contribuent à réguler la température intérieure.
À l'extérieur, la cour a été entièrement désimperméabilisée pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et accueillir de la végétation.
Un exemple de reconversion salué par le préfet, Jérôme Harnois, qui a rappelé que la fermeture d'une école ne signifiait pas nécessairement la fin de son histoire.
Et l'histoire du Maine Gagnaud ne s'arrête pas là. D'ici la fin de l'année, l'Afpa va investir une partie du site, où une centaine de mètres carrés lui sont réservés. Avec deux acteurs de la formation et de l'insertion réunis sous un même toit, l'ancienne école a trouvé une nouvelle vocation : accompagner les jeunes vers un nouvel avenir.

Laetitia THOMAS

Prévention

GrandAngoulême et le Centre Information Jeunesse lancent les capuchons de verres « Demander Angela », distribués gratuitement lors des soirées étudiantes pour lutter contre la soumission chimique.

Des capuchons « Demander Angela » pour protéger les verres

Les témoignages de jeunes intoxiquées à leur insu lors de soirées, festivals ou en boîte de nuit inquiètent en Charente. Même si aucun fait n'est remonté jusqu'au Centre d'Information Jeunesse (CIJ), les étudiants sont sensibilisés au phénomène de soumission chimique. *« Ils nous ont fait remonter qu'il manquait des capuchons de verre dans le pack prévention »*, explique Audrey Lannurien, responsable égalité femme-homme à GrandAngoulême.
Distribué gratuitement lors d'événements festifs, le pack prévention des étudiants rassemble divers matériels pour sécuriser et sensibiliser aux risques en milieu festif : éthylotests, préservatifs masculin et féminin, etc. Les capuchons de verres Demander Angela ont été intégrés officiellement à la mallette lors de la soirée Campus Sonore, le 8 octobre à la Nef.
Financés par GrandAngoulême à hauteur de 1.000 euros, 500 capuchons Demander Angela ont été réalisés. En silicone 100 % étirable, ils sont réutilisables plus de cent fois.
« Nous lançons l'expérimentation avec les étudiants. Si ça fonctionne, l'objectif est de poursuivre le déploiement vers les lieux qui ont rejoint le dispositif Demander Angela, notamment les boîtes de nuit », indique Anne-Laure Willaumez-Guillemeteau.
À ce jour, plus de 200 lieux (commerces, bars, restaurants...) adhèrent au réseau Demander Angela. Identifiables par un macaron, ce sont des lieux sûrs où toute personne se sentant menacée peut se réfugier.


Les capuchons de verres Demander Angela ont été lancés le 8 octobre pour le Campus Sonore à la Nef. *Laetitia THOMAS*

Laetitia THOMAS

La (Re) Ouverture de la Nef

Après onze mois de travaux, La Nef rouvre ses portes dans des locaux réhabilités le samedi 17 octobre à partir de 19h lors d'une grande soirée (Re) trouvailles.
Quatre groupes assureront la programmation musicale avec d'abord Maddy Street, électron libre franco-britannique qui mêle rock alternatif, électro et irrévérence avec une liberté aussi contagieuse qu'assumée. Puis Projector, trio venu de Brighton, dont le post-punk incandescent rencontre des mélodies indie rock tendues et lumineuses.
Ensuite, Pamela composé de membres de Von Pariahs, Swirls et Zaho de Sagazan prendra le relais avec ses chansons instinctives, à la croisée du rock, de la pop et des musiques électroniques.
Enfin, ECHT !, l'un des groupes les plus excitants de la scène belge actuelle, transformera La Nef en terrain de jeu géant. Entre jazz, hip-hop, culture club et techno live, le quatuor bruxellois promet une expérience collective aussi intense qu'explosive.
Cette soirée d'inauguration sera aussi l'occasion de découvrir de nouveaux espaces comme la terrasse, le bar agrandi, le jardin. *« Il y aura aussi des surprises, des animations, des activités »*, annonce Benjamin Jardinier, co-programmateur.
Gratuit pour les abonné.es ; Tarif plein : 15€.

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph-Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Des journées des arts dans la continuité

LA COURONNE

Transformée en galerie d'exposition les 3 et 4 octobre, la salle des fêtes a donné à voir près de trois cents tableaux et travaux d'arts lors de la 4e édition des journées des arts coorganisé par les comités de jumelages La Couronne – Itzehoe, avec l'Ukraine (ALCK) et le centre socioculturel le Colibri.
Tous passionnés, la plupart des exposants sont membres des clubs de l'Amicale laïque d'Angoulême, des Arts en Brie, de la Colombière, de Claix aux peintres, des Arts créatifs de Sireuil, du Colibri et les autres peignent en solitaire.
« *Grâce à la diversité des œuvres présentées et à la formidable énergie de leurs auteurs, cette exposition a été une réussite totale* », analyse Claude Savary, le président du jumelage franco-allemand à l'heure du bilan.



Près de trois cents tableaux et travaux d'art plastique étaient exposés lors de la 4e édition de ce rendez-vous. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

L'affluence des visiteurs témoigne de leur vif intérêt pour l'art et la création de ces artistes amateurs au sens noble du terme. Un quiz pour les enfants et quatre ateliers étaient par ailleurs prévus : l'aquarelle animée par Élise Lorillon, l'encadrement, le dessin vecteur de liberté et l'initiation au Petryvkivka, un art populaire d'Ukraine.
Et à l'issue de chaque visite, le spectateur était invité à élire les trois plus belles des œuvres exposées lors d'un rendez-vous de la rentrée inscrit dans la continuité.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Des p'tits Maoris au théâtre



La conteuse Céline Ripoll a fait étape le 27 septembre à la Tréfilerie. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

L'île de Pâques où elle a vécu dix ans, Céline Ripoll en a parlé dimanche après-midi 27 septembre devant le public des plus jeunes au théâtre.
Haut comme trois pommes, un gamin a répondu « *c'est en Océanie* » pour le plus grand plaisir de la conteuse qui a embarqué tout ce petit monde dans le spectacle « Aotearoa, terre des Maoris » qu'elle donnait dans le cadre du festival Au fil du conte à la Tréfilerie.
Invités à entrer dans ces terres sacrées, les spectateurs petits et grands se sont laissés guider par cette auteure et écrivaine seule sur scène dans une découverte de la culture et des traditions sacrées Maoris.
Un bien beau voyage là où les pierres leur parlent, ciel et mer se confondent et terre et feu jaillissent de l'océan. Animé par la conteuse, l'atelier qui a suivi a permis de découvrir l'histoire du Ka Mate, le haka emblématique des rugbymen néo-zélandais et d'en apprendre les paroles pour ressentir cette force ancestrale, profondément liée à la nature, aux ancêtres et à l'esprit du collectif.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Vie associative

Le club informatique change de visage

VINDELLE

L'assemblée générale du club Informatique a été marquée par la démission annoncée de l'ensemble des membres du bureau et tout particulièrement de Gérald Aubarbier à l'origine de la création du club il y a 25 ans, et de Didier Seguin qui a repris la présidence depuis 12 ans. Gérard et Didier étaient les piliers historiques de l'association, mais si tous les deux souhaitent prendre un peu de recul en laissant œuvrer une nouvelle équipe, ils seront toujours très heureux d'aider en cas de besoin.
Le nouveau bureau a été élu à l'unanimité : présidente Christine Rimbert ; vice-présidente Patricia Ottogali ; trésorière Brigitte Frank et secrétaire Dominique Fredon.
Le rapport moral et d'activité de 2025-2026 a marqué le souci des responsables de répondre, à chacune des séances, aux besoins particuliers de chacun tout en poursuivant un programme utile à tous. Souci également de conserver gratuitement en situation de bon fonctionnement pour les années à venir les ordinateurs des membres, avec Linux par exemple, ceci en fonction de l'évolution des systèmes Windows. Le maintien d'une ambiance propice à l'étude et au délassement est passé aussi par un repas à Noël et avant les grandes vacances, la galette, une paella…
Les finances sont en équilibre, avec une réserve suffisante pour les nouveaux achats nécessaires et les réparations éventuelles.
32 séances sont prévues en 2026-2027, le mardi de 18h à 20h sauf pendant les vacances scolaires.



Christine Rimbert, nouvelle présidente est à la table, au milieu, devant une vingtaine de membres. *Jacqueline GOIS (clp)*

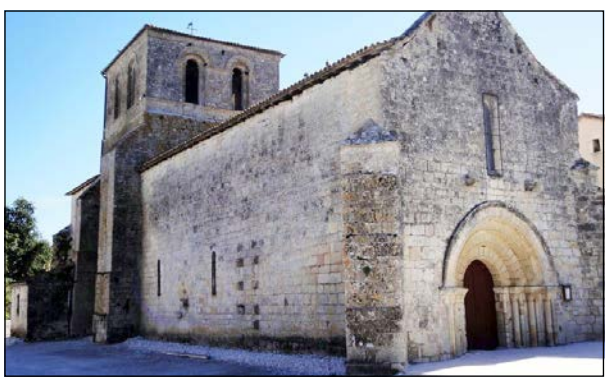
La cotisation annuelle reste fixée à 40 €/personne et 60 €/couple.

Jacqueline GOIS (clp)

Site : wwwclub-informatique.org-vindelle.org ; Courriel : club-informatique@vindelle.org

Vie en Église

Messes et réunions



Église Saint-Gervais-Saint-Protais de Marsac. *Jacqueline GOIS (clp)*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 17 octobre à 18h30 à Champniers. Dimanche 18 à 9h30 à Saint-Amant de Boixe et à 11h à Gond-Pontouvre. Lundi 19 à 19h à Saint-Jacques de l'Houmeau. Mardi 20 à 18h à Marsac. Mercredi 21 à 10h30 à la Maison de retraite de Saint-Amant de Boixe. Jeudi 22 à 17h30 à Champniers suivie de l'adoration. Vendredi 23 à 9h à Gond-Pontouvre. Samedi 24 à 18h30 à Saint-Amant de Boixe. Dimanche 25 à 9h30 à Champniers et à 11h à Gond-Pontouvre.
Réunions : pèlerinage diocésain itinérant étape dans le doyenné du Grand-Angoulême à la grotte Saint- Cybard sous les remparts Nord d'Angoulême le mardi 20 octobre de 8h à 18h15. Renseignements : pelerinages@dio16.fr - 06 81 80 99 09. **Chapelet** tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Adoration** le jeudi à 20h30 à Gond-Pontouvre. **Partage de la Parole** tous les samedis de 10 à 12h à Vars – La Boixe.

Octobre rose

130 marcheurs mobilisés contre le cancer

GOND-PONTOUVRE

Ce dimanche matin, 130 personnes ont pris part à la Marche Rose organisée à Gond-Pontouvre, un rendez-vous placé sous le signe de la solidarité, de la prévention et de la mobilisation contre le cancer du sein.
Organisée dans le cadre d'Octobre Rose, cette matinée a rassemblé habitants, bénévoles, associations et partenaires autour d'une même cause. Les participants se sont élancés pour un parcours de 7 km à travers la commune, proposé par la section randonnée de l'amicale laïque « Passerelles », qui a également accompagné et encadré les marcheurs tout au long du circuit.
Au-delà de l'effort sportif et du moment de convivialité, la matinée avait également pour objectif d'informer et de sensibiliser. La Ligue contre le cancer était ainsi présente pour aller à la rencontre des participants, échanger autour de la prévention et rappeler l'importance du dépistage.
Cette présence s'inscrit dans le cadre de l'engagement de Gond-Pontouvre dans la démarche de labellisation « Ma Ville se Ligue ». Le plan d'action qui guidera l'engagement de la collectivité entre 2026 et 2028 sera prochainement présenté et partagé avec la Ligue contre le cancer.
Les participants ont également pu découvrir l'exposition « Les Krâneuses qui t'étonnent », proposée par l'association Jeune & Rose. Celle-ci permet de porter un autre regard sur le cancer du sein et de sensibiliser à la réalité de la maladie chez les femmes jeunes.
La mobilisation s'est enfin traduite très concrètement par la générosité des participants : 1 100 euros ont été collectés au profit de la lutte contre le cancer.
Avec 130 participants, 7 km parcourus et 1 100 euros récoltés, cette Marche Rose témoigne d'une belle mobilisation collective autour d'Octobre Rose. Une matinée sportive, conviviale et solidaire qui marque également la volonté de Gond-Pontouvre d'inscrire son action de prévention et de lutte contre le cancer dans la durée.



130 participants et 1.100 € collectés à Gond-Pontouvre pour la marche rose. *Mairie de Gond-Pontouvre*

Église Saint-Roch

Un tour du monde en chants



Les trois chorales en concert à Gurat. *Odette GÉRARD*

GURAT

Samedi 3 octobre, l'église Saint-Roch de Gurat, a résonné de chants venus des quatre coins du monde.
Invitées par l'association Gurat Patrimoine, les trois chorales Cant'on Chant' de Ronsenac ainsi que Trait d'Union d'Épeluche et Polissonnies de Boulazac (Dordogne), ont offert au public conquis, un voyage musical intense.
À l'unisson, sous la direction de leur chef de chœur, Alexandre Southegate, les choristes ont proposé un véritable tour du monde musical, de la Grèce à la Corée, du Japon à l'Argentine, de la Slovaquie à l'Afrique du Sud, avec notamment un chant zoulou, mais aussi au Portugal, au Chili et au Pays basque.
Parmi ce programme éclectique associant chants populaires et œuvres plus classiques, le très beau « Lascia » de Haendel, a été particulièrement applaudi.
À l'issue de ce beau moment musical, prolongé dans la convivialité, choristes et spectateurs se sont retrouvés autour du traditionnel pot de l'amitié.

Odette GÉRARD

Un moment convivial pour remercier les bénévoles



Les bénévoles. *Odette GÉRARD*

RONSENAC

Vendredi 2 octobre, Marie-France Deschamps a accueilli en soirée, une bonne trentaine de bénévoles sur le parvis de la salle des fêtes, à l'occasion d'un apéritif dînatoire.
Lors de cette rencontre placée sous le signe de la convivialité, la maire a chaleureusement remercié toutes celles et ceux qui, par leur disponibilité, leur enthousiasme et leur engagement, ont œuvré tout au long de la saison estivale à la réussite des nombreuses soirées festives et manifestations culturelles organisées dans la commune.
Des rendez-vous qui, grâce à la mobilisation des bénévoles, ont connu un beau succès populaire et attiré un nombreux public.

Odette GÉRARD

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE
70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Charente Nature

L'animation sur la biodiversité consacrée aux chauves-souris vendredi 2 octobre a suscité beaucoup d'intérêt à en croire les 80 personnes y assistant.

Les Sersois se passionnent pour les chauves-souris et la biodiversité

SERS

« C'est incroyable, on avait prévu 40 chaises, on a dû en rajouter autant », s'extasiait Lionel Mahérault, le maire, à l'initiative de cette animation qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique de l'Atlas de la biodiversité communale qui permet aux communes et intercommunalités de faire connaître, de préserver et de valoriser la biodiversité locale.
Portée par Grand'Angoulême, la soirée était animée par Anthony Le Nozahic naturaliste chargé de mission, spécialiste des chiroptères (chauves-souris) et Alexandre Dutray, naturaliste et éducateur environnement, tous les deux au sein de l'association Charente Nature.
Soirée qui a commencé par une présentation interactive dans la salle des fêtes par les deux animateurs où ils ont détaillé la quinzaine d'espèces de chauves-souris qui vivent en Charente, leur biologie, les menaces qui pèsent sur ces animaux, la façon de les protéger, et aussi démystifier les fausses croyances les concernant, et ont répondu à de nombreuses questions très pertinentes.
Mélanie Adam, élue à Sers et proche de Charente-Nature, avait diffusé l'information au RPI Sers-Vouzan et de son côté encouragé son fils à motiver ses camarades de collège, ce qui expliquait la présence de nombreux enfants à cette soirée qui ont bien participé, notamment lors du quiz proposé par les animateurs.
Au crépuscule, tous les participants ont été invités à se rendre autour de l'église d'abord, puis dans quelques rues du village, pour observer les fameux mammifères volants partants en chasse. Munis d'un détecteur d'ultrasons, la « bat box », Anthony Le Nozahic a pu faire découvrir in situ, la vie de ces animaux aux mœurs nocturnes mais très utiles. *« Car ils capturent des milliers d'insectes par nuit »,* a-t-il précisé.
« Vu l'intérêt porté à cette première autour de la biodiversité, il va falloir que nous en organisions d'autres », concluait ravi, le maire.



Les participants ont été invités à observer les fameux mammifères volants partants en chasse autour de l'église. *Claude RICHON (clp)*

Claude RICHON (clp)

Groupe Rando Santé

Un groupe de marcheurs a bouclé le tour de l'île d'Oléron

CHARRAS

Seize marcheurs du Groupe Rando Santé 16/24 de Charras sont allés randonner sur les sentiers qui font le tour complet de l'île d'Oléron, soit 105 km, du samedi 19 au vendredi 25 septembre.
Répartis en deux groupes de niveaux, neuf marcheurs rapides et sept moins rapides, ils ont pu avancer chacun à leur rythme tout en se retrouvant le soir dans une résidence hôtelière à Saint-Denis-d'Oléron, dans la bonne atmosphère qui caractérise ce type de séjour.
Avec en prime une incontournable croisière autour de Fort Boyard avec un stop à l'île d'Aix le vendredi et un détour en fin de séjour chez Dominique Favier, une adhérente, où le groupe a pu déguster quelques huîtres, gambas, et autres fruits de mer.
L'encadrement était assuré par Gilles, Jean-Pierre et Michel, tous trois titulaires des certificats requis par la Fédération française de Randonnée pédestre (FFRP). *« Le circuit, globalement bien balisé, a parfois nécessité de chercher les marques, même si les traces se faisaient parfois discrètes, elles restaient toutefois toujours visibles et personne ne s'est égaré »,* raconte Michel Nicolas, l'organisateur.
Une semaine appréciée de tous les participants, satisfaits tant du parcours que des activités proposées en dehors de la marche, d'autant que le temps était au beau.



Encore un défi pédestre réalisé par le Groupe Rando Santé 16/24 de Charras en bouclant le tour de l'île d'Oléron. *Claude RICHON (clp)*

Claude RICHON (clp)

Roc'n Run de Sers

Une reprise sur les chapeaux de roues

SERS

La jauge limitait à 170 le nombre de traileurs. Elle fut largement atteinte samedi 11 octobre, pour cette première course organisée par la toute nouvelle association Roc'n Run Sers.
D'ailleurs le maire, Lionel Mahérault, a bien fait part de sa satisfaction de voir cette animation sportive qui est un moment fort de la commune, renaître de ses cendres. *« Car l'histoire de la course à pied et du trail à Sers a connu dans le passé des heures de gloire »,* a-t-il dit lors de son discours d'encouragement avant que les départs ne soient donnés, avec une pensée pour Claude Rudeau qui a marqué le village par ses qualités athlétiques notamment, et Nadia et Franck Charrier qui ont ensuite fait revivre l'évènement avec le même engagement.
Après un échauffement en musique offert par Jonathan, coach sportif de l'Orange bleue de Soyaux, les coureurs et marcheurs ont pu profiter des superbes chemins de la commune parfaitement entretenus et balisés.
À l'écoute des commentaires d'après course, tous se sont dits satisfaits à la foi de ces parcours, et aussi de l'organisation qui était au top et se sont dits prêts à revenir l'an prochain.
Côté organisation, c'était la même satisfaction *« car nos bénévoles ont vraiment œuvré et se sont investis avec sérieux pour assurer cette réussite »,* commentait Christophe Biojout, le président de l'association qui a déjà programmé le prochain trail qui aura lieu le 23 mai, inscrit au Comité charentais de la Fédération Française d'Athlétisme et qui sera chronométré. Et avec une jauge de participants plus élevée.



Les coureurs ont pris le départ dans la bonne humeur. *Claude RICHON (clp)*

Claude RICHON (clp)

Visite du pape Léon XIV Le 27 septembre, plusieurs pèlerins du Confolentais ont fait le déplacement à Lourdes pour assister à la messe célébrée par le pape Léon XIV. Malgré un long voyage et quelques heures d'attente, ils sont revenus marqués par la ferveur et l'émotion de cette journée.

Une journée inoubliable pour les pèlerins confolentais

Partis de Confolens en pleine nuit, ils n'auraient manqué ce rendez-vous pour rien au monde. Le 27 septembre, plusieurs pèlerins du Confolentais ont rejoint Lourdes pour assister à la messe célébrée par le pape Léon XIV. Une journée placée sous le signe de la foi, de la joie et du partage, dont chacun garde des souvenirs particuliers.



La messe célébrée au sanctuaire. *DR*

Une émotion profonde

Pour le père Gabriel Hecquet, c'est d'abord l'émotion suscitée par l'arrivée du souverain pontife qui restera gravée dans sa mémoire. « *J'ai ressenti une émotion profonde en voyant cette foule immense réunie pour célébrer la messe et notamment lorsque le Pape est apparu sur les écrans. J'ai été très touché au moment du* » bain de foule « *pour saluer le peuple de Dieu. Léon XIV a pris le temps de faire le tour des pèlerins avant de se diriger vers l'autel et d'entrer dans la sacristie. Les évêques l'y ont rejoint et ont entamé la procession jusqu'à l'autel. Tous les présents ont reçu un livret pour les aider à bien suivre la cérémonie. Après la messe, le Pape est intervenu auprès des soignants. Il est revenu sur la question cruciale de la vie, de son début à sa fin.*
Je note la parfaite organisation matérielle : les cars étaient répartis par diocèse, dans le carré qui leur était réservé. Remarquable travail des pompiers qui alimentait les pèlerins en eau selon leurs besoins. Nombreuses toilettes disposées aux endroits stratégiques. Excellente sécurité. »

Une foule portée par la même ferveur

Hélène retient, elle aussi, cette communion entre les pèlerins venus de toute la France. « *Le Pape a célébré la messe à Lourdes devant une foule de 150.000 personnes voire davantage. Nous ressentions une joie immense dans toute l'assemblée. C'était une foule intergénérationnelle composée aussi bien d'enfants en bas âge que de personnes en situation de handicap avec fauteuil pour lesquelles le terrain n'était guère adapté... et pourtant, partout l'entraide était là. Chacun prenait part à la peine de l'autre. Dès le matin, les chants et les prières ont donné le ton de cette belle journée.*
Puis le Pape est arrivé ; la ferveur était palpable. Il a salué l'effort de tous qui s'étaient déplacés de toutes les provinces et diocèses de France.
Je retiens de son passage à Lourdes sa demande de repartir dans nos maisons en missionnaires et de transmettre dans nos familles et nos entourages un message d'espérance avec confiance vers l'avenir.
Cette visite du Pape est bénéfique : elle redonne l'espoir, la joie et l'envie d'avancer. »

Un souvenir pour toute ma vie

Malgré l'éloignement de l'autel, Marie-Thérèse le souvenir de cette messe avec le pape toute sa vie. « *Nous sommes arrivés vers 6h30-7h00 et nous nous sommes installés sur la prairie. Nous étions face à l'autel mais évidemment un peu loin. Avant la messe, nous avons pu écouter Natasha Saint Pier et regarder des extraits de la comédie musicale* Bernadette de Lourdes. *La messe a été très belle et j'en garderai le souvenir pour toute ma vie. Je salue le magnifique travail de la police avec laquelle les pèlerins ont eu de très bons contacts. Je regrette tout de même un peu de n'avoir pu passer à la grotte... c'était difficile de circuler ! Et nous avons beaucoup attendu avant de reprendre le bus du retour.* »

Une journée inoubliable

Clément retient de cette journée inoubliable, le déplacement particulièrement long. « *Partis de Confolens à minuit, nous avons effectué un long voyage en bus numéro 40 pour atteindre Lourdes vers 6h15. De Tarbes à Lourdes, des motards nous ont escortés jusqu'à la grande prairie où nous avons pris place. Il faisait frais le matin à notre arrivée mais, très vite, un bon soleil nous a réchauffés. La messe était absolument magnifique. Pour le retour, nous avions la consigne de nous rassembler à 16h pour un départ à 17h... hélas, nous avons dû patienter jusqu'à 20h15... pour arriver à Confolens à 3h du matin... Quelle journée inoubliable !* »
La fatigue du voyage n'aura pas effacé la joie d'avoir participé à ce rassemblement exceptionnel, ni les paroles d'espérance que les pèlerins confolentais en rapportent.

Édito

Très Saint Père, pape Léon XIV, merci !



Prière et chants en petits groupes à Paris. *AMR*

Très Saint Père, une foule immense a acclamé votre venue à Paris, Lourdes et Metz.
Cependant, il nous faut contempler la trace de la gloire de Dieu dans votre cœur pour notre bonheur :
- la foule des jeunes au stade de France et ce bien qui, à travers l'évocation des **Saints** de France, a touché leur cœur... et votre discrète présence, Très Saint Père, alors que vous étiez au centre !
- remontant l'avenue des Champs-Élysées à Paris, les centaines de petits enfants que vous avez bénis sans oublier les enfants malades et handicapés comme Marie-Garance,
- votre agenouillement devant la grotte bénie de Massabielle à Lourdes... comme sainte Bernadette, dans un religieux silence,
- votre passage au milieu de tous lors de la procession mariale au milieu de plusieurs dizaines de milliers d'Ave Maria,
- la rencontre avec les responsables des grandes religions,
- votre insistance forte à la paix, à la concorde, au dialogue, à la rencontre à Metz et dans chacun de ces lieux
- la célébration eucharistique, toute simple, cœur de notre vie intérieure avec des homélies riches de simplicité qui enseignent notre vie personnelle avec ce rappel exigeant de conformer notre propre vie à celle du Christ.

Oui, Très Saint Père, vous êtes passé en faisant le **Bien** !
Puissions-nous vous imiter !
Pour que le monde ait la Vie !

Père Michel Fernandez, curé de Confolens-Chabanais-Champagne Mouton

Festivités de La Quintinie Crêpes, cidre et musique baroque ont célébré les 400 ans de Jean Baptiste de la Quintinie à Chabanais lors d'un week-end festif et gourmand, début octobre.

Week-end festif pour les 400 ans du jardinier du roi

CHABANAIS

La manifestation organisée début octobre par l'association Les Amis de La Quintinie est devenue incontournable dans le paysage chabanois. Les journées de La Quintinie ont débuté sous un ciel maussade ce samedi 3 octobre, inquiétant les organisateurs.
Mais en cette année célébrant les 400 ans de la naissance à Chabanais du jardinier du roi Louis XIV, Jean Baptiste de la Quintinie, les animations ont été plus nombreuses et diverses.
Les jeunes musiciens flutistes de l'École départementale ont alterné musiques et lectures prises sur la thématique du week-end, accompagnés et dirigés par Mathieu Dethoor. Le public a apprécié cette pause musicale réalisée au jardin public.
Le cidre a rafraîchi les gourmets malgré la baisse de la récolte alors que les crêpières ne se sont arrêtées que vers 18h le dimanche. Commencée tôt le samedi matin la cuisson de 4.500 crêpes a été un vrai challenge.
Artisans, commerçants, maraîchers, pépiniéristes n'ont pas ménagé leur peine non plus pour attirer les visiteurs. Ceux-ci ont été nombreux à venir partager le repas des pompiers le samedi soir avant d'admirer le feu d'artifice tiré sur la Vienne au son des musiques du XVII[e] siècle et finir la nuit par le Bal du samedi soir à la caserne.
Les chrétiens ont écouté l'homélie de l'abbé Delphin à la messe du dimanche matin, l'abbé faisant allusion plusieurs fois à cette journée, fête également de saint François d'Assise.
La clôture de cette année anniversaire aura lieu le mercredi 11 novembre ; messe à 10h30 suivie de la cérémonie aux monuments aux morts puis après midi, conférence d'Antoine Jacobsohn, responsable du Potager du roi à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles de 2007 à 2019. La journée s'achèvera par la plantation d'arbres en hommage aux 77 Chabanois morts lors de la Première Guerre mondiale.



L'autel de l'église décoré pour la circonstance. *MTV*



Mathieu Dethoor et les flûtistes au jardin public. *MTV*

Toussaint

Les horaires des messes

Samedi 31 octobre
À 16h à St Sulpice d'Abzac ;
À 16h à Notre Dame du Bouchage ;
À 16h à St Pierre et St Paul de Massignac ;
À 18h à St Christophe ;
À 18h à St Benoît d'Ansac-sur-Vienne ;
À 18h à .t Pierre de Chirac

Dimanche 1er novembre, fête de Tous les Saints
À 9h à St Pierre de Lesterps ;
À 9h à St Martial de Manot ;
À 9h à St Pierre d'Ambernac ;
À 11h à St Michel de Champagne-Mouton ;
À 11h à St Pierre de Chabanais ;
À 11h à St Maxime de Confolens.

Lundi 2 novembre, commémoration des Fidèles défunts
À 10h30 à Notre Dame d'Aloue ;
À 10h30 à St Pierre d'Etagnac ;
À 10h30 à St Pierre de Brillac ;
À 18h à St Pierre de Lésignac-Durand ;
À 18h à St André d'Exideuil ;
À 18h à St Maxime de Confolens.



Christ dans l'église d'Exideuil. *MTV*

Services de garde

Pharmacies
Dimanche 18 octobre : Artemise à Chabanais, Tél. : 05.45.89.01.37.
Dimanche 25 octobre : Ansac, Tél. : 05.45.84.02.27.
Dimanche 1er novembre : Ansac.
Dimanche 8 novembre : Artemise à Chabanais.
Mercredi 11 novembre : Exideuil, Tél. : 05.45.89.08.33.
Dimanche 15 novembre : Coursaget à Confolens, Tél. : 05.45.84.03.88.
Dimanche 22 novembre : Raly à Brillac, Tél. : 05.45.89.45.18.
Dimanche 29 novembre : Lagarde à St-Claud, Tél. : 05.45.71.30.14.
Vétérinaires, Tél. : 05.45.89.05.27.

Secteur paroissial

Les horaires et lieux des messes sont à consulter aux portes des églises, aux accueils paroissiaux, sur les sites internet du diocèse ou du doyenné. Toute demande peut être faite par téléphone 05 45 89 21 07 et 05 45 84 04 71 Les messes ont en principe lieu tous les dimanches à 10h30 à l'église St Pierre de Chabanais Cependant l'église St Sébastien reste disponible pour des cérémonies à la demande (obsèques, mariages, baptêmes)

Messes

Sainte Cécile : samedi 21 novembre, 18h30, Saint Pierre de Chabanais ; samedi 28 novembre, 18h30, Saint Maxime de Confolens.

Saint Hubert : samedi 31 octobre, 10h30, en l'église Saint Martial de Brigueuil ; samedi 7 novembre, 9h30, à Jauldes, à La Combe à Roux ; samedi 28 novembre, 10h, au Bouchage.

Messe des familles dimanche 8 novembre St Pierre de Chabanais.

Messe du Secours catholique dimanche 15 novembre St Pierre de Chabanais.

Adoration eucharistique tous les vendredis à 10h suivie de la messe à 11h à la maison paroissiale Lambert à Confolens.

Adoration eucharistique tous les 3es dimanches de 9h45 à 10h30 suivie de la messe à 10h30 en l'église St Pierre de Chabanais.

Sacrement de la réconciliation le 4e dimanche de chaque mois à partir de 10h avec la célébration eucharistique à 10h30 à Chabanais, Champagne mouton et Confolens.

Horaires des offices selon le rite anglican

« The Chaplaincy of Christ the Good Shepherd Poitou Charentes » : Chaque 1er et 3ème dimanche de chaque mois à 10h30 à la salle paroissiale de Champagne Mouton

« King's community Church Poitou-Charentes » : Chaque 2nd et 4e dimanche de chaque mois à 10h30 à la salle paroissiale de Champagne Mouton.

Groupe de prière tous les mardis : 10h à 11h louange, intercession, confessions, suivies de la **messe** à 11h. Rendez-vous à la maison paroissiale Lambert à Confolens.

1 fois par mois (le 3ème mardi), un repas fraternel suit cette rencontre puis des échanges autour de la Parole de Dieu

Chapelet, St Liphard d'Hiesse et St Martial de Brigueuil, le 1er vendredi de chaque mois à 17h, St Pierre de Chabanais à 17h tous les vendredis.

Secours Catholique

À Confolens : tous les mercredis à 14h30 à la maison paroissiale, rue Théophile Gibouin (sauf pendant les vacances)

À Chabanais : les mardis 20 oct.3 et 17 novembre à 14h30 maison paroissiale.

Catéchèse: Contact, N. Andrieux au 06.44.74.16.97 et M. Vitel au 06.51.77.31.55 ; les samedis 17 oct. 7,14 et 28 nov. de 10h à 11h30 à la maison paroissiale.

Chorale: répétition les samedis 17 et 31 oct. 14 et 28 nov. à 15h, église ou maison paroissiale.

Pèlerinage itinérant en Charente : Vendredi 23 octobre

Départ et retour à l'église de Vouthon, « Marche avec Moi, toi, pèlerin missionnaire ! » - Marche • Prière • Eucharistie • Enseignements • Fraternité - de 8h00 à 18h15. Contact : Service des pèlerinages 06 81 80 99 09 pelerinages@dio16.fr

Concerts:

Samedi 17 octobre, 20h, en l'église Saint André d'Exideuil-sur-Vienne : concert annuel OPACAD.

Vendredi 23 octobre, 20h, église Saint Pierre et Saint Paul de Massignac, concert de guitare avec Richard Arbus.

Dimanche 25 octobre, 10h – 16h, église Saint Maurice des Lions, exposition d'objets d'art à l'occasion des Automnales.

Dimanche 25 octobre, 14h, église Saint Martial de Manot, concert.

Contact

Courrier internet du curé de la paroisse de Confolens : fernandezmonplaisir@gmail.com

Courrier internet de la paroisse de Confolens : doyenne.estcharente@dio16.fr

Courrier internet de la paroisse de Champagne Mouton : Paroisse16350@gmail.com

Courrier internet de la paroisse de Chabanais : chabanaisparoisse@gmail.com

Manifestations

Le 17 octobre : Loto du FSE.
Le 17 octobre : Concert d'Opacad à Exideuil.
Le 20 octobre : AG des Anciens combattants.
Le 25 octobre : Danse avec Los Réjauvits.
Le 25 octobre : Automnales à St Maurice des Lions.
Le 31 octobre : Loto du Tennis de table.
Le 1er novembre : Rallye des saveurs Card'an.
Le 8 novembre : Loto Dynamic Girls.
Le 11 novembre : Clôture de l'année La Quintinie.
Le 21 novembre : Ste Cécile avec La Banda.
Le 22 novembre : Repas des Aînés.

Chronique historique José Délias, historien local, revient sur l'accident qui se produisit le vendredi 7 septembre 1956. Deux ouvriers périrent lors de la reconstruction du pont de Chabanais.

Le terrible accident du 7 septembre 1956

Après la destruction d'une arche du vieux pont par le maquis, au début de la « bataille » de Chabanais le 1er août 1944, la construction d'un nouveau pont est envisagée en 1952. L'année suivante, en juin 1953, la construction de la passerelle « provisoire » est presque terminée, la démolition du vieux pont peut être entreprise...

Le 7 septembre 1956, vers 9h du matin, deux ouvriers travaillant à la reconstruction du pont, montent dans une frêle embarcation, une petite barque sans aucune sécurité. *« Ils voulaient s'approcher d'un radeau fixé en aval du pont afin de saisir un filin qui devait servir à tirer le ponton en amont »* ont raconté des ouvriers.

Les deux travailleurs, José Planel demeurant à Chabanais, et Henri Dupuy, 25 ans, demeurant à Savignac, contournèrent la pile centrale du pont, mais le fort courant fit dériver la barque. Celle-ci fut projetée derrière l'écluse, prise dans un remous, chavira aussitôt. *« Planel qui savait nager, réussit à se dégager et put s'accrocher à une touffe d'herbes au milieu de la rivière. Quant au jeune Dupuy, il s'agrippa un instant à la barque, puis disparut sous l'écume jaunâtre ».*

Des gens s'écrièrent sur les bords de Vienne : « *Au secours, ils se noient !* » D'autres essayèrent bien de trouver les moyens de tirer Planel de sa situation périlleuse, qui, par chance, réussit à se sauver !

Henri Humbert, « Poisson frais »

Un marchand de poissons, Henri Humbert, mareyeur à Loubert (aujourd'hui commune de « Terres-de-Haute-Charente »), dont le banc était installé sur la place, à proximité du chantier, avait vu Dupuy accroché à la barque. N'écoutant que son courage, il traversa le pont et se jeta à l'eau pour sauver le pauvre jeune. Hélas ! Celui que tout le monde appelait « *Poisson frais* » ne devait pas lui non plus remonter vivant à la surface. Le très fort remous le projeta tout d'abord contre un rocher et, à demi assommé, il coula à pic. Quand les témoins aperçurent à nouveau son corps flottant, entraîné par le courant, il était trop tard, son corps fut récupéré à 300 m des lieux du drame.



Henri Dupuy, décédé le 7 septembre 1956. *Archives José Délias*

« *Un si bon nageur, ce »Poisson frais«* ! » Natif de Montmorency en Seine-et-Oise en 1902, il s'était installé à Loubert depuis fort longtemps. Agé de 54 ans, ses parents décédés, il était marié à Eugénie Missonnier. Cet excellent nageur, plongeait à merveille. Dans les années d'avant la guerre 1939-1945, sa grande spécialité était le « *Plongeon de Monte-Cristo* » (Inspiré de l'évasion d'Edmond Dantès, d'après le roman d'Alexandre Dumas). Il se laissait enfermer dans un sac avec un couteau à la main. Depuis le pont, on jetait le sac à l'eau, il coupait le sac dans l'eau et regagnait la berge. Lors des grandes fêtes nautiques du 13 juillet 1930 et du 14 juillet 1931, le club de natation de Chabanais organisait le « *Challenge Perlios* », avec la venue de grands clubs de l'époque : Saintes, Bordeaux, Limoges, etc. avec le Stade Olympique Chabanois, le réputé SOC. Toutes les courses étaient au programme : 100m nage libre et dos, 200m brasse, 500m nage libre, plus les relais. L'épreuve reine, celle que tout le monde attendait, était le « Sauvetage », avec le « Plongeon de Monte-Cristo » réalisé par Henri Humbert du SOChabanais !

Lors du championnat de France de Sauvetage qui se déroulait à Limoges le 27 juillet 1930 il fut qualifié pour représenter la région le 14 septembre suivant à la piscine de Toulouse. On parlait du « *Populaire Henri Humbert, le spécialiste du plongeon de » Monte-Cristo « , celui qui est aimé du public » !* Humbert fut récompensé de ses efforts !

Son décès fut enregistré le 7 septembre à 9h30 à Loubert, dressé à 16h00, sur la déclaration de Marcel Quichaud, l'appariteur-enquêteur de Loubert.

Henri Dupuy, jeune homme de 25 ans

Henri Dupuy, papa de 25 ans, était marié depuis le 5 juin 1954 à Saint-Quentin sur Charente, avec Marie-Jeanne Contamine. Son épouse venait juste de lui donner une charmante petite fille, Marie-Claude, née le 27 avril 1956 !

L'acte de décès fut dressé ainsi : « *Henri Dupuy, manœuvre à Libourne (Gironde) est décédé dans la Vienne le 7 septembre 1956 à 9h30* ». Malheureusement, on ne devait retrouver le corps dans la Vienne, que le 11 septembre au matin, le corps flottant à Saint-Germain-de-Confolens. Il fut reconnu par le docteur André Cordebart, de Chabanais. Deux personnes sont venues aussitôt avertir la veuve, avant la visite du maire, Jean Valentin, qui était en déplacement. L'acte fut dressé le 11 septembre 1956 à 11h, sur la déclaration de Lucien Quichaud, garde-champêtre, avec le maire de Chabanais, Jean Valentin.

Un manque de sécurité ?

Aussitôt après l'accident, les ouvriers ont cessé le travail, en signe de deuil, mais aussi pour protester contre le manque de sécurité. « *C'est un crime que de nous faire travailler dans de telles conditions* », clamèrent plusieurs ouvriers syndiqués.

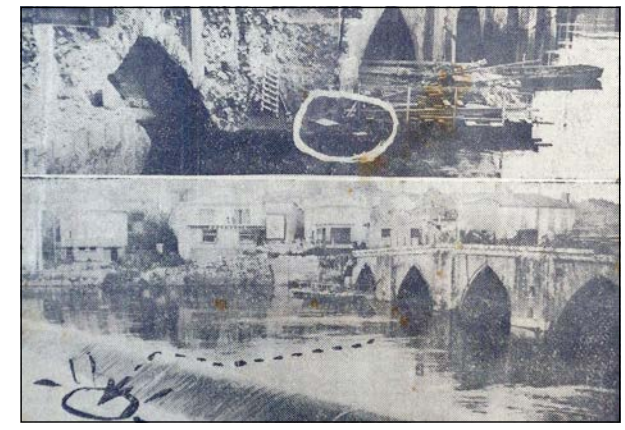
Un journal écrira : « *Défaut de sécurité. À la vue du chantier sur lequel sont employés une vingtaine d'ouvriers, une question se pose : Comment peut-on permettre que des gens effectuent un travail aussi dangereux dans des conditions semblables ? La Société de Travaux publics » Segrette et Cie « dont le siège est à Toulouse n'avait pris aucune mesure de sécurité ! Le chantier était situé à 20m environ de la digue et aucun câble n'a été tendu en travers de la rivière pour permettre de s'accrocher ! Déjà, il y a plusieurs mois, un radeau chavira, entraînant 8 hommes à l'eau, etc. »*

L'inspecteur du travail et le parquet sont venus sur place, et constatèrent ce manque de sécurité ! « *Nous ne reprendrons pas le travail, tant que des améliorations, ne seront pas apportées* », affirmèrent les syndicats.

Le journal « *L'Echo du Centre* » n'oublia pas de féliciter les pompiers qui ont tenté de ranimer Humbert, et d'essayer de retrouver le corps de Dupuy.

Le journal qui paraît le samedi 8 septembre 1956 conclut : « *Au moment où nous mettons sous presse, la Vienne garde encore dans ses eaux la dépouille du malheureux... »*

En réunion du conseil municipal, qui se tient le 14 septembre, la municipalité de Jean Valentin décide d'organiser jusqu'à la fin du mois, une collecte à la mairie, au profit des familles des victimes de la noyade du 7 septembre 1956.



En haut, entourée d'un cercle, la barque des 2 ouvriers, à côté du radeau. En bas, les pointillés indiquent le chemin de la barque où elle chavira. *Archives José Délias*

Un jugement pour pension

Après le décès de son mari, Mme veuve Dupuy voit sa rente annuelle, versée par la Caisse régionale de sécurité sociale, augmentée de quelques francs deux ans plus tard ! Mais cela lui semble très insuffisant ! Aussi, elle va demander, avec l'aide d'un avocat, une majoration de sa rente pour « *Faute inexcusable de l'entreprise Louis Segrette de Toulouse* ».

Seulement, l'employeur ne reconnaîtra « *aucune faute commise* », et opposera une « *fin de non-recevoir* » à la veuve.

Au cours de l'information judiciaire, le conducteur de travaux, et le chef de chantier de l'entreprise furent inculpés du chef d'homicide involontaire, tandis que l'entreprise était recherchée comme civilement responsable de ses deux préposés !

Traduites devant le tribunal civil de Confolens, les deux personnes et l'entreprise furent relaxées, et finalement, « *par ces motifs, la Commission juge et prononce le 17 mars 1958, et déboute Mme veuve Dupuy, de sa demande* » ! **Conclusion** : elle n'allait donc pas toucher de majoration de rente !

Le 30 août 1959, au cours de l'inauguration de la ville de Chabanais reconstruite, en fin de matinée, le cortège s'arrête sur le pont où une bénédiction est donnée par le curé doyen Collognat. Ensuite une plaque à la mémoire d'Henri Humbert est dévoilée par le préfet Causeret, « *qui coupe ensuite le ruban symbolique avec les ciseaux que lui avait présentés Bernadette Valentin, la gracieuse fille du député-maire* ».

José Délias



La construction du pont de Chabanais. *Archives José Délias*

Cassinomagus Un pèlerin anonyme parti de Bordeaux vers Jérusalem en 333 : Francis Tassaux a retracé ce voyage antique devant 50 personnes à Cassinomagus, classé 9e Monument préféré des Français.

Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem en 333 apr. JC



Itinéraire de l'Anonyme de Bordeaux (Burdigala) à Jérusalem en 333 apr. J.- *DR*

CHASSENON

Itinéraire d'un Anonyme de Bordeaux (Burdigala) à Jérusalem en 333 apr. J.-C. C'est le thème choisi par les Amis de Chassenon, le 12 septembre, à Cassinomagus. Devant un public de 50 personnes, Francis Tassaux, professeur d'Archéologie et d'Histoire romaine à l'université de Bordeaux Montaigne, a déroulé l'itinéraire d'un pèlerin et son voyage en Terre-Sainte sous le règne de l'empereur Constantin.

Le texte est rédigé en latin, seuls 3 manuscrits transcrits par des moines copistes au Moyen Âge, existent ; le plus complet se trouve à la Bibliothèque nationale, un second se trouve à Véronne et le 3e est à Saint-Gall.

Cet ouvrage se rapproche de deux autres documents célèbres qui couvrent l'ensemble du réseau routier de l'Empire romain : la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

Il s'agit d'un récit de voyage très détaillé qui ressemble à un guide routier touristique. Ce voyageur prend son temps, fait quelques détours et nomme précisément les villes (*civitas*) traversées, avec plusieurs informations sur les étapes *mutatio* (relais routiers où on change de chevaux...), les *mansio* (gîtes d'étape). Il mentionne le confort des relais routiers (toilettes à l'étage, thermes...).

> **« Un récit de voyage très détaillé qui ressemble à un guide routier touristique**

Il effectuait 30km par jour en moyenne dans une petite voiture avec un attelage de chevaux, sa route était parfois dangereuse.

Le parcours donne les distances en lieues gauloises (environ 2.222m) puis en mille romains (environ 1.450m). L'itinéraire à l'aller est différent de celui du retour vers Bordeaux.

On ne connait pas l'auteur, il fait l'éloge de la ville de Bordeaux : « *Bordeaux est ma terre natale, le ciel y est clément et doux, le sol, que l'eau féconde, est généreux dans ses dons...* ».

Son parcours révèle des centres d'intérêts variés et un goût pour les frontières et les précisions administratives... Est-ce une femme, un aristocrate, un (ex) fonctionnaire impérial, détenteur d'une certaine richesse ?

Il reste en Palestine de juillet à novembre 333, près de Jérusalem, il évoque la construction de plusieurs basiliques ordonnées par Constantin, celle de Bethléem : « *où notre seigneur Jésus-Christ est né* ». Il donne des précisions sur la mer Morte et d'ici au Jourdain « *où notre seigneur a été baptisé par Jean, cinq milles* ».

À Jérusalem il évoque les piscines de Bethsaïde et ses eaux guérisseuses puis la basilique du Saint Sépulcre « *construite sur le lieu du caveau où le corps du Christ a été déposé et d'où il se releva le troisième jour* ».

Ce récit sera source d'inspiration pour Chateaubriand qui reprendra l'itinéraire de Paris à Jérusalem en juillet 1806 jusqu'en juin 1807 sur un long parcours qui lui permet de relier les sites antiques à l'histoire chrétienne afin de documenter l'œuvre « Les Martyrs ». Une nouvelle publication plus romancée mêlant géographie, culture et spiritualité sera éditée en 1811, traduite en français en 1891.

Cassinomagus, Le Monument Préféré des Français

Après avoir été brillamment sélectionné en juillet 2026, pour représenter la région Nouvelle Aquitaine, Cassinomagus a dû attendre le mois de septembre, dans un total suspens, pour connaître le nom du gagnant du concours national Le Monument préféré des Français.

Dans la cafétéria de Cassinomagus, le mercredi 16 septembre, plus de 50 fans s'étaient réunis dans une ambiance de fête (personnalités, habitants, médiateurs d'Alfran, les Amis de Chassenon...) pour assister à l'émission de Stéphane Bern, retransmise en direct sur FR3.

À 21h10, le compte à rebours commençait... N°14 : « Le petit Trianon de Versailles » Ouf ! puis le numéro 13, le numéro 12, numéro 11, numéro 10... Cris de joie de plus en plus amplifiés, nous étions dans le Top 10 ! Les cornes de brume résonnaient, quelle ambiance ! On pense que les murs des Thermes (les plus grands et les mieux conservés de la Gaule) ont tremblé eux aussi de bonheur.

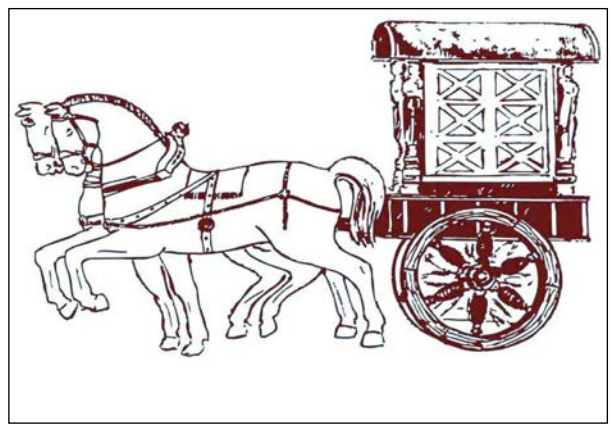
Puis vint le numéro 9 : Cassinomagus est élu 9e Monument Préféré des Français. Hourra !

Quelle belle reconnaissance pour Chassenon, petite commune de 850 âmes et pour tout le patrimoine de la région de Charente Limousine qui se trouve un peu plus dans la Lumière.

Merci à tous les archéologues qui ont fait revivre ce Monument de notre passé gallo-romain et surtout merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour voter et parvenir à ce très honorable résultat.

Les animations vont encore bon train en octobre à Cassinomagus, avec une conférence le samedi 17 octobre sur « L'écriture et la lecture dans l'Empire romain » et toujours les spectaculaires décors des Journées d'Halloween avec l'intrigant jeu d'enquête de la « Murder Party » les 30 et 31 octobre à 14h.

DR



C. e véhicule utilisé par l'Anonyme. *DR*

Catéchèse

Dix enfants découvrent la foi à Chabanais



Une partie des enfants inscrits à la catéchèse. *Abbé Delphin*

CHABANAIS

La rentrée s'est effectuée également pour les enfants inscrits à la catéchèse à Chabanais, alors que déjà se profilent les vacances d'automne, dites de Toussaint.

Ce sont 10 enfants qui se retrouvent le samedi tous les 15 jours à la maison paroissiale pour découvrir la foi, Dieu, Jésus... Accompagnés fidèlement par Martine Vitel et Nathalie Andrieux, ils se réunissent autour de livres, de prières et d'échanges.

Cinq enfants sont en première année auxquels se joint un de deuxième année ; 2 sont en 3e année et 2 en 4e. Le programme est adapté à leur niveau et bien souvent l'abbé Delphin vient de Confolens pour compléter l'enseignement. Lors de la dernière séance, il a témoigné de sa journée à Lourdes lors de la visite du pape Léon XIV.

Chaque enfant souhaitant le baptême, l'eucharistie ou la profession de foi peut s'inscrire à tout moment ; les catéchistes accueillent les parents régulièrement, quels que soient leur origine ou leur lieu de résidence.

Il est fait appel à un volontaire pour accompagner les jeunes collégiens et lycéens en aumônerie.

La messe des familles, ouverte à tous, aura lieu le dimanche 8 novembre à 10h30, à l'église St Pierre de Chabanais.

Contact : Nathalie Andrieux
Tél. : 06.44.74.16.97.

Carnet religieux

Obsèques

Le 12 septembre, Gérard Marsiquet 93 ans à Massignac ; le 15 septembre, Jean Claude Delort 93 ans à Massignac ; le 17 septembre, Michel Nehomme 77 ans à Brigueuil ; le 21 septembre, Murielle Chaulet 66 ans au cimetière de Massignac ; le 23 septembre, Odette Ameline née Lefranc 93 ans à Chabanais ; le 7 octobre, Monique Leservoisier née Normandin 71 ans à Chabanais/ cimetière de Grenord.

Baptêmes

Le 1er août à Mouzon : Lya Balestrat (Le Breuil de la Faux 16 Cherves Châtelars); le 15 à Chabrac : Henri Courivaud (7 route de Pressignac 16 Chabanais) ; à Brigueuil : Louka-Sandro Da Costa (7 place de la Liberté); à Etagnac : Ambre et Manon Pot (20 rue des Ecoles); le 23 à Chabanais : Noé Arlin (16 rue du Bosquet)

Mariages

Le 15 août à Lésignac-Durand : Brice François et Manon Louis-Ferdinand (domiciliés à Angoulême).

NOUS VOUS INVITONS À VOUS *(RÉ)*ABONNER À L'ÉDITION PAROISSIALE MENSUELLE

COMPOSÉ D'ARTICLES PAROISSIAUX DE QUALITÉ ET D'INFOS LOCALES ET DE PROXIMITÉ. VOTRE ABONNEMENT EST ESSENTIEL POUR ENCOURAGER TOUS LES ACTEURS DE CET OUTIL IMPORTANT.

Vous pouvez aussi y participer comme correspondant bénévole de presse

L'équipe de rédaction du Spécial Chabanais



CHOISISSEZ VOTRE ABONNEMENT

☐ **SPÉCIAL CHABANAIS**
PAPIER
10 numéros par an
17 €

☐ **COURRIER FRANÇAIS DE CHARENTE**
INTÉGRAL 1 AN (PAPIER + INTERNET)
52 numéros
59 € *au lieu de 70 €*
OFFRE SPÉCIALE

Tous les champs sont à remplir pour le bon suivi et traitement de votre abonnement.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

RETOURNEZ CE BULLETIN ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE « PAROISSE DE CHABANAIS » À L'ADRESSE SUIVANTE :

PAROISSE,
79 ROUTE DE LIMOGES
16150 CHABANAIS

Pour tout renseignement :
05 45 30 37 92 ou monique.poursac45@orange.fr / 06 78 41 10 24 ou mtv16@orange.fr

Conformément à la loi «Informatique et Liberté» du 06.01.1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Journées du patrimoine

À la découverte du patrimoine local

CHABANAIS

Ce samedi 19 septembre, la communauté de communes a donné une riche histoire passée et actuelle de la Vienne, cette rivière qui fait la beauté de la ville de Chabanais. Mais les journées du patrimoine de mi-septembre offrent de multiples lieux à découvrir en France. Il est parfois difficile de choisir même dans notre région.

L'association Culture et Connaissance en Charente limousine a privilégié cette année, comme l'an passé, d'amener des visiteurs aux portes de leur commune.

Les deux cars anciens d'Arts et voyages dans le temps ont conduit le lendemain, dimanche 20 septembre, 45 personnes au château des Dauges, à l'église de Chassenon, puis la Grange de Quaire, les ruines du château de La Chauffie pour terminer par l'église de Pressignac et le domaine du Boneteve.

Les différents propriétaires ont réservé un accueil chaleureux aux visiteurs, tout en complétant l'historique présenté par Monique Massicot. Ces belles demeures ont toutes un lien avec les Princes et seigneurs de Chabanais, Chabanais qui malheureusement a perdu son château...

Au retour de cette balade ensoleillée, ce ne fut que remerciements et félicitations pour les chauffeurs et les organisateurs.



Le château de la Grange de Quaire. *MTV*

Don du sang

La randonnée solidaire réunit 130 marcheurs

CHABANAIS

Les amateurs de randonnée ont apprécié les parcours préparés par les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang du sud-Confolentais et l'ARPAN (association de randonnée pédestre et d'activités nouvelles).

Ce dimanche 27 septembre, ils étaient 130 à arpenter les sentiers autour de Chirac sur différents kilomètres adaptés aux capacités de chacun. La petite restauration prise à mi-parcours leur avait permis de résister avec les premières chaleurs.

Tous arrivaient vers midi à la salle des fêtes de la commune qui s'est bien remplie pour déguster le repas. Jean-Pierre Coldeboeuf, président de l'amicale, a remercié les marcheurs, amis, donneurs et bénévoles de leur participation à cette journée qui se veut avant tout conviviale et joyeuse.

L'amicale organise tout au long de l'année diverses manifestations lucratives ou non ; randonnées, lotos, journée nationale du don, interventions de promotion du don. Mais l'objectif principal reste leur mission essentielle : favoriser le don de sang et de plasma et sensibiliser le public à cet acte qui sauve tous les jours des vies.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 19 novembre de 16h30 à 19h30, salle des fêtes de Chabanais.



De grandes tablées pour un succulent repas. *MTV*

Concert

Les Hirondelles chantent à Chabrac

L'église de Chabrac construite au XII[e] siècle a été restaurée de 2009 à 2012. Depuis cet embellissement, l'association Les Amis de l'église poursuivent leurs actions pour promouvoir l'édifice.

Elle présente son concert d'automne avec la chorale *Les Hirondelles*. Ce groupe qui réunit une trentaine de voix féminines interprète des chants en français et en anglais. Créé en 2022, il réside à Saint-Christophe près de Confolens.

Ouvert à tous, gratuit avec dégustation de gâteaux et de boissons, le spectacle offre un après-midi de partage et de soutien à l'association pour l'entretien de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Rendez-vous le dimanche 8 novembre à 15h, église de Chabrac.

Octobre Rose

La troisième édition d'Octobre rose, organisée par l'association Castelrose a mobilisé et rassemblé de nombreuses personnes sur le site du Bain des Dames.

Une mobilisation encourageante

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

La troisième édition d'Octobre rose, organisée par l'association Castelrose a rassemblé, malgré une météo plutôt maussade de nombreux participants. La mobilisation a été évaluée à plus de 200 personnes, de tous les âges, pour la marche, la course et les autres activités, le samedi 3 octobre, en matinée et début d'après-midi, sur le site du Bain des Dames, à Châteauneuf-sur-Charente.

Sur ce lieu agréable, bien aménagé, disposant d'un bel espace pour le déroulement de cette manifestation, les participants ont facilement trouvé des places pour le stationnement. Les emplacements pour chacune des actions prévues dans le cadre de cette nouvelle édition ont été utilisés pour constituer une sorte de village éphémère.

Les stands du Village Prévention, composé des associations partenaires (Le Cœur à l'ouvrage, le Réseau des Kinés du Sein, la Courte Échelle, Jeune et Rose, le Rotary Club, Fleur d'Isa), ont été bien visités. Ils ont permis des échanges détendus et positifs au cours des rencontres.

Le Jogging Club de Châteauneuf-sur-Charente a organisé les animations sportives et le Comité des Fêtes du Plaineau a assuré la partie restauration et la buvette.

Les fonds collectés sur la base de 10 €, lors des marches (5 km), des courses (10 km) et des baptêmes en voiture de sport des clubs Porsche, et GT de la Charente seront intégralement reversés à cinq associations charentaises.

Pour les amatrices et les amateurs de belles voitures, cette activité nouvelle a offert une belle opportunité. On a entendu dire que certaines personnes ont réalisé leur rêve, en qualité de passager de la Lotus et d'autres à bord d'une Porsche.

Un premier bilan rapide de cette journée d'action pour vaincre le cancer, peut réjouir la présidente de Castelrose, Maryse Thinon Clerc, elle-même touchée par le cancer, actuellement en voie de guérison.

Alain MICHAUD (clp)



Le stand de l'association Le cœur à l'ouvrage dans le Village Prévention. *Alain MICHAUD (clp).*



L'opportunité de s'offrir un parcours de rêve comme passager de la Lotus. *Alain MICHAUD (clp).*

Société

À la mi-septembre, à l'invitation du maire Jean Louis Lévesque et de Joseph Valentin Dulac, conseiller municipal, des habitants de la commune se sont réunis pour poser les fondations d'une commission participative.

Ensemble, acteurs de la démocratie locale

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Une première rencontre a été ouverte le mardi 15 septembre à la salle des fêtes de Châteauneuf-sur-Charente, pour informer les habitants de la cité sur la démocratie participative.

Le maire, Jean Louis Lévesque et Joseph Valentin Dulac, conseiller municipal, ont présenté cette démarche. « *Les habitants nous ont élus pour conduire la commune, cette responsabilité peut être exercée avec les Castelnoviens. Notre souhait est de passer du citoyen électeur à celui d'acteur* », a expliqué Jean-Louis Lévesque.

Pour les élus, il est important que les citoyens donnent leur avis : « *La démocratie ne s'arrête pas le soir des élections* ».

Le maire a aussi développé la mise en place des comités de quartier : « *Il fallait aller plus loin* ». Aujourd'hui, Châteauneuf-sur-Charente vit au rythme de « Petite ville de demain ».

Le conseiller Joseph Valentin Dulac a expliqué en détail le dispositif de la participation citoyenne, une instance de dialogue qui devrait fonctionner avec des réunions par thématiques.

Pour mettre cela en place, lors de cette première soirée, des questionnaires ont été distribués. Ils étaient établis avec des questions simples. Elles ont orienté les échanges sur des thèmes récurrents.

En effet, la participation citoyenne a pour but de permettre à toutes et tous les habitants de s'exprimer sur tous les sujets. Elle alimentera le travail du conseil municipal des adultes et des jeunes, complétera les apports des comités de quartier.

Lorsque les questionnaires ont été remplis et dépouillés, ils ont permis de créer plusieurs ateliers sur des thématiques telles que la vie culturelle, la circulation et l'accessibilité de la ville, son avenir et son aménagement urbain.

Une brève restitution des groupes a permis de constater des carences et des points à améliorer dans le domaine de la voirie et de la circulation.

D'autres apports ont aussi révélé que la commune avait une vie culturelle riche et intense.

Ce cheminement participatif s'articule en cohérence avec l'expérience de « Petite ville de demain » qui implique les habitants dans les projets d'urbanisme, de patrimoine, de culture et de tourisme.

Cependant des questions demeurent : Comment aller chercher des gens qui n'ont pas l'habitude de cette pratique ? Comment s'impliquer avec les jeunes ? Une dynamique a été lancée, elle appellera d'autres rencontres et la réalisation de projets concertés pour l'intérêt général des habitants de la petite ville de Châteauneuf-sur-Charente.

Alain MICHAUD (clp)



Présentation du dispositif de la participation citoyenne par Joseph Valentin Dulac. *Alain MICHAUD (clp).*



La première étape de la mise en place du dispositif. *Alain MICHAUD (clp).*

Randonnée des Bruyères Le beau temps a permis à la traditionnelle rando des Bruyères de septembre de connaître une belle affluence chez les marcheurs et chez les vététistes.

Une septième édition sous un beau soleil de fin d'été

ORIOLLES

« *Le temps de cette journée de fin d'été est idéal et le parcours boisé vraiment bien balisé* », félicite un gros groupe de marcheurs qui arrive dans une joyeuse ambiance au Bois de La Rode, accompagné de plusieurs chiens en laisse.

Ce copieux point de ravitaillement en pleine nature pour les circuits de 6, 9 et 13 km est apprécié des quelque 192 pédestres qui ont pris le départ parfois dès 8h30 de la salle des fêtes. Et la grande table bien approvisionnée en fruits frais et secs, petits sandwiches et boissons par les soins de Teddy, Baptiste, Myriam et Claude va leur permettre de reprendre des forces.

Ce dimanche matin 20 septembre, l'association Oriolles mon village que préside dorénavant Sébastien Manon organise en effet la septième édition de la Rando des Bruyères.

Et dans le même temps, pas moins de 133 vététistes se sont aussi élancés sur de nouveaux tracés de 25, 36 et même 46 km. Pour eux, c'est à proximité du château du Châtelard que se situent moment de pause et ravitaillement.

Pour la cinquième année, après le verre de l'amitié offert au retour au village, une savoureuse entrecôte frites organisée par les bénévoles à la salle des fêtes calmera l'appétit de 94 convives inscrits qui prendront place aux tables de la salle des fêtes.

C.D. (clp)



Des participants accueillis avec café et viennoiseries lors des inscriptions. *C.D.(clp)*



Un nouveau président, Sébastien Manon, omniprésent sur le site du départ de la rando. *C.D. (clp)*



Une table de ravitaillement qui a fait le bonheur des marcheurs. *C.D. (clp)*

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes

Samedi 24 octobre à 18 heures 30 à Lachaise et Aubeterre et à 18 heures à Blanzac

.Dimanche 25 octobre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

Samedi 31 octobre à 18 heures à Touvérac, à Montboyer et Villebois Lavalette et à 17 heures 30 à Saint Amant de Montmoreau.

Dimanche 1er octobre à 10 heures 30 à Barbezieux et Chalais, à 9 heures à Blanzac et 11 heures à Montmoreau.

Lundi 2 novembre à 10 heures 30 à Barbezieux, à 18 heures à Sainte Radegonde, à 10 heures à la Chapelle de Chalais et 10 heures 30 à Montmoreau.

Contact

Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.

Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Comité des fêtes Le comité des fêtes veut tenter l'expérience d'offrir à la population la possibilité de se retrouver une fois par mois pour un après-midi « jeux ».

Un premier après-midi « Jeux » riche d'échanges



Une merveilleuse opportunité de rencontre entre nouveaux habitants et anciens de la commune *C.D.(clp)*

SAINT-LAURENT DES COMBES

Alors que l'après-midi s'écoule dans une belle ambiance ludique, Christian propose à un jeune couple, Nina et Lény, venu participer à l'animation de partager une partie de Qwirkle, un jeu de société qu'il a apporté. « *Composé de 108 tuiles en bois avec 6 formes et 6 couleurs, il s'agit de composer des lignes ayant la même forme ou la même couleur,* explique le retraité qui a même créé des petits socles en carton pour plus de confort. *S'il est adapté aux enfants, stratégie et anticipation font passer de bons moments en famille* », sourit-il.

Ce samedi 26 septembre, une petite section du comité des fêtes local dont Pauline Montauban est présidente a voulu en effet tester une première séance axée sur le jeu. L'information a circulé sur Panneau Pocket et dès 15h, une douzaine de participants ont pris place autour des tables installées dans la salle municipale. Jeux de cartes, scrabble, jeux de plateau se sont très vite organisés.

« *L'idée est de permettre aux habitants de se rencontrer et d'échanger* », confie Maïté Chapellon, membre du comité et pour beaucoup à l'origine de l'initiative. « *Nous allons essayer de nous retrouver ainsi chaque dernier samedi du mois de 15h à 18h,* détaille-t-elle. *Et bien sûr, c'est ouvert aux adultes, mais aussi aux enfants accompagnés au moins d'un parent* ».

L'idée d'apporter une petite touche gustative avec boissons et quelques gâteaux avant de se séparer va aussi faire son chemin.

C.D. (clp)

Prochaine séance le samedi 31 octobre 15h/18h ; contact au 07.81.60.32.16.

Repas municipal annuel Comme chaque année à l'entrée de l'automne, la municipalité a invité la population à festoyer tout en échangeant autour d'une bonne table.

Les aînés mis à l'honneur lors des agapes

BOISBRETEAU

« *Vous êtes la mémoire de notre village, nos racines et un repère indispensable pour les plus jeunes. Votre présence témoigne de la vitalité de notre lien social* », assure Gaël Tétoin. Ce dimanche 4 octobre, le premier magistrat a le plaisir de s'adresser à quelque 80 convives venus participer au traditionnel repas de la commune et plus particulièrement aux aînés de plus de 65 ans en l'honneur de qui il est donné.

L'édile a une pensée amicale pour les deux doyens du petit territoire, Simone Menuet qui va fêter ses 101 printemps et Rémi Laglaive qui lui assume ses 97 ans. Des élus viennent de leur porter ainsi qu'à cinq autres des repas afin qu'ils soient associés à cette journée. Puis il met en avant toutes les mains bénévoles, notamment les membres de l'association rurale boisbreteausienne qui ont œuvré à préparer la salle.

Chantier des pistes DFCI, restauration du logement de l'ancienne école, projet de réhabilitation de la cantine, toiture de l'ancien presbytère, autant de chantiers sur lesquels le maire fait le point. Puis il souligne la participation active des élus à différentes commissions de la CDC 4B avant de féliciter son premier adjoint. François Bouché vient en effet d'être élu à la présidence du SILFA, syndicat intercommunal de lutte contre les fléaux atmosphériques et vice-président du syndicat Saye-Galostre-Lary.

La population est invitée le 19 décembre à un concert de Noël, et le 20 décembre au Noël des enfants. Le signal des agapes préparées par Stéphane Dumon, traiteur de Saint-Amant de Boixe, est enfin donné.

C.D. (clp)



Dans ses paroles de bienvenue, le maire a su mettre les aînés à l'honneur. *C.D.(clp)*



Quelque 80 habitants ont répondu à l'invitation du conseil. *C.D. (clp)*



Très vite, des petits groupes se sont organisés autour des tables pour un bel après-midi *C.D. (clp)*

Enquête à l'arboretum Plumes, fruits grignotés, empreintes mystérieuses : une vingtaine de jeunes enquêteurs ont appris à décoder les indices laissés par les animaux sauvages qui visitent l'arboretum lorsque l'école dort.

Les sens en éveil pour découvrir la faune cachée

BROSSAC

Dans le cadre d'un projet « Sens, traces, faune », une animatrice de la Fédération départementale de la chasse est venue à la rencontre des classes de maternelle.

« *Des plumes, des fruits grignotés, et surtout des empreintes. Mais nous ne voyons pas souvent les animaux sauvages responsables. Pouvez-vous imaginer pourquoi ils viennent surtout dans cet arboretum la nuit ?*, » demande Pauline Dillerin à son jeune public.

Ce vendredi matin 9 octobre, l'animatrice de la Fédération départementale de chasse 16 a invité la vingtaine d'élèves de la classe de MS-GS de maternelle à s'approcher dans un premier temps de la petite zone boisée sans bruit.

Et leur ouïe va en effet leur laisser entendre divers chants d'oiseaux. Mais les chanteurs restent le plus souvent invisibles. « *Vos yeux vont aussi vous permettre de trouver des indices sur la présence de la faune* ». En effet, plusieurs « moquettes » attestent du passage récent d'un ou plusieurs chevreuils.

Côté empreintes, l'animatrice montre aux jeunes enquêteurs comment utiliser un empreintoscope afin d'identifier lièvre, renard, blaireau ou sanglier à la silhouette caractéristique.

Enfin, une jolie touche ludique est apportée à la fin de la séance lorsque lors d'un blind test, il s'agit de retrouver des saveurs.

« *Les deux classes de maternelle auront pu vivre avec profit ces séances 'Sens, traces, faune' proposées par la FD de chasse 16* », note Frédéric Bonmort, enseignant. Leur exploitation va se poursuivre par diverses activités ludiques de la plateforme ekolien.fr.

C.D. (clp)



L'arboretum forestier proche de l'école a fourni un merveilleux site de recherches. *C.D. (clp)*



Pauline Dillerin, 2° à gauche, a présenté la matinée à ses jeunes enquêteurs. *C.D. (clp)*



L'empreintoscope de la FD 16 de la chasse a permis des identifications de la faune cachée. *C.D. (clp)*



Le grand sac de l'animatrice contenait de précieux trésors cachés. *C.D. (clp)*

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

AU JOURNAL
papier + internet

Pour VOUS

Pour un PROCHE



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 88 € au lieu de 140 €

Cette offre comprend pour chacun :

L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chaque semaine

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier Français
CHARENTE

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2627**695**

LA GROIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 76 000 euros
Siège social : 11 route de la charloterie
16440 ROULLET ST ESTEPHE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROULLET ST ESTEPHE du 12 octobre 2026, il a été constitué pour 99 ans , une société à responsabilité limitée, au capital de 76 000 dénommée «LA GROIE» dont le siège social est 11 route de la charloterie, 16440 ROULLET ST ESTEPHE, en cours d'immatriculation au RCS d'Angoulême.

L'objet social est l' 'exercice de toutes activités agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime et, notamment, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition ou selon toutes autres modalités ;

plus particulièrement, la culture et l'exploitation de la vigne, ainsi que toutes opérations se rattachant à la production viticole ;

la récolte du raisin, sa transformation, la vinification, l'élevage, le conditionnement, le stockage et la commercialisation des produits provenant principalement de l'exploitation, ainsi que de tous produits agricoles issus de celle-ci ;

l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation de tous biens ruraux nécessaires ou utiles à l'exercice de l'activité agricole ;

et, plus généralement, toutes activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou ayant pour support l'exploitation, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, ainsi que toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Monsieur Florent HYMONNET, demeurant 1 chemin du puits du moulin 16120 ANGEAC CHARENTE a été nommé gérant.

A2627**271**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé en date du 6 octobre 2026, il a été institué la société dont les
caractéristiques suivent :
Dénomination : «**FONCIÈRE PIERRE LOTI**»
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Siège social : COGNAC (16100) 51, Rue Pierre Loti
Objet :
L'acquisition, l'administration, la rénovation, la location nue ou meublée et la vente exceptionnelle de tous biens
immobiliers ; l'acquisition, la détention et la gestion de participations ou d'actions dans toutes sociétés,
l'administration, la définition de la stratégie et le financement des entreprises de son groupe ; et toutes
opérations financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.
Durée : 99 ans
Capital social : 50,000 EUR
Présidente : «OCÉALIA»-Société coopérative agricole à capital variable -(775.715.592 RCS ANGOULÊME)-
COGNAC (16100) ZA Monplaisir Sud 51 Rue Pierre Loti
Transmission des actions : Les transmissions des actions relèvent de l'article 13 des statuts.
Immatriculation : RCS ANGOULÊME

Pour avis

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2627**323**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

Par acte sous seing privé en date à ANGOULEME du 5 octobre 2026, il a été constitué la Société dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : **GUINAUTO**
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Siège social : 20 route de Montemboeuf — CHERVES CHATELARS
Objet : L'achat, la vente, la réparation de tous véhicules autos neufs, ou d'occasion, industriels, agricoles ou de transport, de tous accessoires pièces détachées, lubrifiant, tôlerie, peinture, électricité auto.
Durée : 99 ans
Capital social : 1.000€
Président : M. Christophe GUINOT demeurant 20 route de Montemboeuf - CHERVES CHATELARS
Cession des actions : En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, à un associé, un tiers ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé, sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS d'Angoulême

Pour avis, le Président

A2627**417**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Châteaubernard du 09 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société À Responsabilité Limitée Dénomination sociale : CLEMMA Siège social : 10 B, Route de Barbezieux, 16100 CHATEAUBERNARD Objet social : La détention, l'acquisition, la vente, l'échange de droits sociaux ou de titres, la gestion, la mise en valeur, et l'administration d'un portefeuille de valeurs mobilières de sociétés sous quelque forme que ce soit existantes ou à créer, acquises par voie d'achat, d'apport, d'échange ou de souscription au capital lors de la création ou en cours de vie sociale et d'entreprises, Les activités de prestations de services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux, publicitaires, services de conseils en gestion et en recrutement de personnel au profit de ses filiales, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés Capital social : 1 500,00 euros Gérance : Clément FAURE, demeurant 10 B, Route de Barbezieux 16100 CHATEAUBERNARD, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.

Pour avis
La Gérance

A2627**185**

TL FORNO
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 14 Rue Raymond Poincaré, 16000 ANGOULEME

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANGOULEME du 7 octobre 2026, il a été constitué pour 99 ans , une société par actions simplifiée, au capital de 25 000 euros dénommée TL FORNO, dont le siège social est 14 Rue Raymond Poincaré, 16000 ANGOULEME , en cours d'immatriculation au RCS d'ANNGOULEME.

L'Objet social est la restauration , bar, vente à emporter , livraison et d'une manière générale tout ce qui se rapporte à ce genre d'activité.

Monsieur Thomas LEMASSON, demeurant 5 Rue André LAMAUD, 16000 ANGOULEME a été nommé président .

Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

FONDS DE COMMERCE

A2627**720**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

Suivant acte sous seing privé en date à ANGOULEME du 29/09/2026, enregistré au SPFE de Charente le 02/10/2026, dos 2026.00024977 - ref 1604P01 2026 A 00897, la société **PATRIMOINE SERENITE GESTION** (SAS au capital de 125.000€ dont le siège social est fixé 3 rue Vauban - ANGOULEME 810.238.360 RCS ANGOULEME) a vendu à la société **AGENCE DU MINAGE** (SAS au capital de 20.000€, dont le siège social est fixé 3 rue Vauban - ANGOULEME - 107.824.708 RCS ANGOULÊME),
la branche d'activité complète et autonome relative aux activités de transactions sur tous immeubles et fonds de commerce, conseil dans le domaine immobilier, l'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat en pleine propriété ou en démembrement de droits, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, le tout dépendant du fonds de commerce sis et exploité au siège social à ANGOULEME - 3 rue Vauban, pour l'exploitation duquel le Vendeur est immatriculé sous le numéro d'identification unique 810.238.360 RCS ANGOULEME et l'entreprise qui le caractérise identifiée au répertoire des entreprises sous le numéro 810.238.360.00038
Moyennant le prix de 1.500€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1.000€ et aux éléments corporels pour 500€.
La prise de jouissance a été fixée rétroactivement au 1 er septembre 2026.
Les oppositions devront être faites auprès du cabinet JURICA - 14 rue Robert Doisneau - 16024 ANGOULEME, chez qui domicile est élu dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis

A2627**370**

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Ariane DELSOL
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

JARNAC SNACK SARL
1000 €
16 PLACE DU CHATEAU
16200 JARNAC
109 992 404 RCS ANGOULEME

Par acte SSP du 22/09/2026, enregistré le 01/10/2026, doss 2026 00024791, ref 1604P01 2026 A 00896.
La SARL **JARNAC SNACK,** capital de 1000 €,siège social situé 16200 JARNAC, 16 Place du Château, immatriculée au RCS d'ANGOULEME 109.992.404, représentée par Fabrice BLIVET gérant. A acquis de La SARL **DAFK,** capital de 200 €, siège social situé 16200 JARNAC, 18 Rue Condé, immatriculée RCS d'ANGOULEME 851.720.508, représentée par Aurélien DRUGEON, Morgane DRUGEON et Kevin FONTAINE, gérants.
Un FDC de restauration rapide, snack et pizzeria, à emporter, sis et exploité 16200 JARNAC, 18 Rue de Condé, connu sous l'enseigne et le nom commercial «Food'J», ainsi qu'un FDC de restauration rapide, snack et pizzeria, sur place et à emporter, sis et exploité 16200 JARNAC, 16 Place du Château, connu sous l'enseigne et le nom commercial «Food'J».
Vente consentie au prix de 42 000 €, avec entrée en jouissance le 22/09/2026
Les oppositions, devront être faites, dans les 10 jours de la dernière des publications légales, au siège du fonds vendu 16 Place du Château, 16200 JARNAC

Pour avis, La Gérance



A2627**178**

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

Suivant acte reçu par **Maître Charles-Louis PROUST , Notaire Associé de la Société dénommée «PROUST & ASSOCIES», Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à MANSLE-LES-FONTAINES (Charente), 79 avenue de Korb, soussigné** , le 1er octobre 2026, enregistré sous le numéro 2026N01315 en date du 6 octobre 2026 a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **LES PIZZAS DES CAPRICES**, dont le siège est à RUFFEC (16700) 18 place d'armes , identifiée au SIREN sous le numéro 912288388 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.
A :
La Société dénommée **LE PETIT BOUGNAT**, dont le siège est à NANTEUIL-EN-VALLEE (16700) 6 rue de Villars , identifiée au SIREN sous le numéro 130377237 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.
Le fonds de commerce de restauration rapide, pizzéria, uniquement en vente à emporter exploité à RUFFEC (16700), 18 place d'Armes, lui appartenant, LES PIZZAS DES CAPRICES, et identifié sous le numéro SIRET 91228838800016,
Prix principal : VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR),
Le **CESSIONNAIRE** est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude PROUST ET ASSOCIES, Notaires associés ayant son siège 79 avenue de korb, 16230 MANSLE LES FONTAINES où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

A2627**304**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Suivant acte SSP en date du 30.09.2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Charente, le 05.10.2026, dossier n° 2026 00025013, référence 1604P01 2026 A 00901, la **société KL PAYSAGE SARL** au capital de 10.000 €, ayant son siège social Lemerie 16320 GURAT (RCS ANGOULEME 509 716 486) a cédé au profit de la société **GEAS SAS** au capital de 15.000 €, ayant son siège social 152 boulevard Salvador Allende 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC (RCS ANGOULEME 938 333 648) un fonds artisanal et commercial d'activité de paysagiste, entretien de jardins, création, aménagement et entretien de tous espaces verts sis et exploité à Lemerie 16320 GURAT, et pour lequel elle est immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le n°509 716 486, moyennant le prix de 10.000 € applicable aux éléments incorporels.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01.10.2026.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds pour la validité et au cabinet SFP CONSEILS ASSOCIES Maitre Marielle DUBOIS 51 route de Royan 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE, pour la correspondance.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2627**784**

Maître Antoine CHAUVEAU
Notaire
4, avenue du Général de Gaulle
16800 SOYAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu le notaire sus-nommé, le 13 octobre 2026, à la requête des époux ci-après identifiés,
M. Christian, Gilbert **FORT**, et Mme Catherine, Danielle **ROMET** demeurant à CHAMPNIERS, 376 route d'Agris,
Ont convenus de changer de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter le régime de la séparation de biens.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Antoine CHAUVEAU sus-nommé En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis
Le notaire

A2627**802**

Maître Julien MILAN
Notaire associé à Montignac-Charente
16330 LA BOIXE (Charente),
7 avenue Marguerite de Valois

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Julien MILAN, CRPCEN 16022, le 13 octobre 2026, a été effectué l'aménagement de régime matrimonial entre M. Michel PÉRONNEAU et Mme Marie Claude CUSSAGUET, demeurant ensemble à SAINT-AMANT-DE-BOIXE (16330) 4 rue des Métairies. M. né à SAINT-AMANT-DE-BOIXE (16330) le 16 février 1952, Mme. née à MACQUEVILLE (17490) le 14 juillet 1952, mariés à la mairie d'ANGOULEME (16000) le 21 mai 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification ; contenant apport à la communauté par M. Michel PERONNEAU d'un bien immobilier sis à SAINT-AMANT-DE-BOIXE (16330) 4 rue des Métairies, cadastré section G n°394, 395, 961, 963 et 964 et ajout d'un avantage entre époux, à savoir une clause de préciput, ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un des deux époux. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

DIVERS

A2627**603**

SCP AUDRY, DUPUY-BESLE, DESQUIBES ET PRIEUR
Notaires associés
15 rue de Beaulieu BP 237
16007 ANGOULEME CEDEX

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 30 août 2016,
Mademoiselle Marie-Thérèse AURAT, en son vivant Retraitée, demeurant à ANGOULEME (16000) Clos de la Charmeraie, Appartement N°6 23 Boulevard Chanzy.
Née à ANGOULEME (16000), le 25 février 1934.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (16710) (FRANCE), le 21 février 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François PRIEUR, Notaire, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Emmanuelle AUDRY, Gabrielle DUPUY-BESLÉ, Emeline DESQUIBES et François PRIEUR Notaires associés », titulaire d'un office notarial ayant son siège à ANGOULEME (Charente), 15 rue de Beaulieu, le 18 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François PRIEUR, Notaire à ANGOULEME (Charente) 15 rue de Beaulieu, référence CRPCEN : 16003, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ANGOULEME (Charente) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**867**

SCI DU 47 AVENUE DU GENERAL LECLERC
Société Civile Immobilière

Au capital de 10.000 €
Ayant son siège social à COGNAC (Charente) 47 avenue du Général Leclerc
Identifiée sous le n°443 456 637 au RCS d'ANGOULEME

Radiation-Clôture

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 1er septembre 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion à Mr Yann FEITO, l'ont déchargé de son mandat et ont constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les pièces relatives à cette liquidation seront déposées au greffe du Tribunal de commerce de ANGOULEME.

Pour avis
Le liquidateur

MODIFICATIONS

A2627**114**

FARGEOT & Cie

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.001 EUR
Siège social :
CHAMPNIERS (16430)
La Croix Blanche
«Magasin la pantoufle»
993.913.409 RCS ANGOULÊME

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2026, il a été décidé (i) le transfert du siège social de BORDEAUX (33200) 46, rue Godard à **CHAMPNIERS (16430) La Croix Blanche «Magasin la pantoufle»** à dater du même jour (ii) de la démission de «CORAVIA», de ses fonctions de présidente et en remplacement la nomination en qualité de nouvelle présidente la société «**A.D.L**» société à responsabilité limitée siège social : LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS (16110) 43, Rue des Halles - 821.727.245 RCS ANGOULÊME, à compter du même jour.

En raison de son nouveau siège, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULÊME.

Conformément à la loi les indications suivantes sont publiées :

Dénomination : **FARGEOT & Cie**
Forme : Société Par Actions Simplifiée
Montant du capital : 1.001 EUR
Objet :

La fabrication et le négoce des pantoufles, chaussures et tous articles chaussants ; Toutes opérations concernant l'achat, la vente, le stockage et le transport de tous produits manufacturés neufs ou d'occasion.

Durée : 99 ans
Présidente :

- **A.D.L**» société à responsabilité limitée siège social : LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS (16110) 43, Rue des Halles - 821.727.245 RCS ANGOULÊME

Pour Avis

A2627**282**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

SELA INVEST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 340.000 EUR
Siège social : La Croix Blanche ZA
(16800) SOYAUX
503.838.484 RCS ANGOULEME

Suite aux décisions unanimes des associés en date du 30 septembre 2026, il a été (i) pris acte de la démission de Monsieur Sébastien LAFAYE, de son mandat de Président, à compter du même jour (ii) décidé de nommer en qualité de nouveau Président : FINANCIÈRE FORNEL PIERRE - FIFOPI, société civile -942.111.972 RCS ANGOULÊME (iii) de la démission de Madame Laetitia LAFAYE, de son mandat de Directrice Générale (iv) de la nomination en qualité de nouvelle Directrice Générale : FINANCIERE NICOLAS FORNEL FINIFO, société civile 942.148.404 RCS ANGOULÊME et (v) décidé le transfert du siège et des activités actuellement fixés à La Croix Blanche ZA (16800) SOYAUX à ZA de Plaisance 8, Rue du Maine Bouvarel (16300) BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, à compter du même jour.

Pour avis

A2627**305**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«LANDON»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 EUR
Siège social : BASSAC (16120)
10, Rue des Vignauds - Cheville
938.597.747 RCS ANGOULÊME

Il résulte du procès-verbal des décisions extraordinaires du 2 septembre 2026 que le capital social a été augmenté de 900.000 EUR pour le porter à 901.000 EUR par la création de 18.000 actions nouvelles de 50 EUR de nominal chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

A2627**220**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

SOCOMETA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 381.250 EUR
Siège social : CONFOLENS
ZAE La Croix Saint Georges
308.907.971 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2026, il a été pris acte des démissions respectives de :

- Monsieur **Nicolas GROSDIDIER** en qualité de Président,
- Monsieur **Emmanuel GROSDIDIER** en qualité de Directeur Général de la société, il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement,

et de la nomination de Monsieur **Emmanuel GROSDIDIER** en remplacement de Monsieur **Nicolas GROSDIDIER** en qualité de nouveau Président à compter du même jour.

Pour Avis

A2627**538**

SNC FORTIN MARCEL

Société en nom collectif
au capital de 8000 euros
Siège social : 7 RUE DU LAVOIR
SAVEILLES

16240 PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE

RCS ANGOULEME 452 214 232

- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 septembre 2026, il a été pris la décision suivante :

Anciens gérants : Monsieur Marcel FORTIN et Madame Yvette BROSSET, épouse FORTIN
Nouveau gérant : Monsieur Côme FORTIN

- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 octobre 2026 il a été pris les décisions suivantes :

Ancienne dénomination : SNC FORTIN Marcel
Nouvelle dénomination : SNC FORTIN
Ancien siège social : Saveilles 7 rue du Lavoir 16240 PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE
Nouveau siège social : 1 route de Hanc Saveilles 16240 PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE
Activité complémentaire : achat, revente de marchandises et la production de photovoltaïque, installation de production d'électricité à base d'énergie photovoltaïque.
Inscription modificative sera effectuée au RCS d'ANGOULEME.

Pour avis

A2627**413**

ART TRAD PROSPERI
Société par Actions Simplifiée
Capital: 1.000,00 euros
Siège: 57 rue Saint Ausone, 16000 ANGOULÊME
RCS ANGOULÊME / 932 311 665

Suite au procès-verbal d'assemblée générale en date du 6 septembre 2026, il a été décidé d'ajouter à l'objet social les activités suivantes:

La création, l'édition et la production d'œuvres d'art originales sur tout support, notamment la réalisation de peintures, sérigraphies, gravures, photographies d'art numérotées et signées ainsi que la conception de sites internet associés. Il inclut également l'impression et l'édition de ces œuvres ou d'ouvrages/ d'essais littéraires qui expliquent/ font la promotion de cet art et/ou l'artisanat développé en son sein.Mais encore l'organisation de conférence et d'événements culturels et enfin, la gestion de la communication de la charte graphique, des réseaux sociaux et de l'univers visuel de châteaux, demeures, musées et autres institutions ou sociétés.

les modifications seront faites au RCS de ANGOULÊME.

A2627**715**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

MADEL C9

Société Civile Immobilière de 2 000 €
Siège social : 5 ZA de l'Etang
16120 CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
539 363 861 RCS ANGOULEME

Conformément aux décisions de l'Assemblée du 30/04/2026, le procès-verbal de la Gérance en date du 29/06/2026 a constaté la démission de M. Philip LINTHOUT de son mandat de Gérant à compter du même jour.

Pour avis, la Gérance.

A2627**813**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«HARMAND ENERGY»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.000 EUR
Siège social :
MAINE DE BOIXE Le Moulin à vent
929.032.100 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 1 er octobre 2026, il a été décidé en conformité des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

A2627**721**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Suivant décisions en date du 29.06.2026 au sein de la Société «**ETS A. DESCHAMPS ET FILS**», SAS au capital de 204.934 €, siège social : Usine de Bourisson 16400 LA COURONNE (RCS ANGOULEME 781 229 406), il a été décidé de changer la dénomination sociale pour devenir «**DESCHAMPS ET FILS**».

En date du 03.07.2026, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de Fabrice LEON, en sa qualité de commissaire aux comptes suppléant et de nommer en remplacement la société DESAGE AUDIT, SAS au capital de 1.000 € ayant son siège social 20 boulevard Besson Bey 16000 ANGOULEME (943 056 036 RCS ANGOULEME).

A2625**626**

TONNELLERIE VICARD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 535 000 €
Siège social : 184, rue Haute de Crouin,
16100 COGNAC
905 720 074 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 23 septembre 2026, il résulte que la Société COGEP AUDIT, ayant son siège social à SAINT-DOULCHARD (18230), 2658, route d'Orléans, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la Société ALLIANCE COMMISSARIAT AUX COMPTES pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2032. POUR AVIS, Le Président

---

A2627**380**

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Suivant décisions de l'associée unique en date du 01.10.2026 au sein de la société «**SARL BOUROUMEAU OPHELIE**» SARL au capital de 107.000 €, ayant son siège social 49 route de la Grue 16130 GENSAC LA PALLUE (529 134 272 RCS ANGOULEME), il a été décidé de transférer le siège social vers 11 place François 1er - 16100 COGNAC, à compter de ce jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

A2627**400**

SAS ENERGIES CHARENTE

au Capital 4 200 000€
Sise 1 impasse Truffière
16000 ANGOULEME
RCS : Angoulême 930 191 663

Aux termes du Conseil d'Administration de la SAEML TERRITOIRES CHARENTE, présidente de la SAS ENERGIES CHARENTE, du 03 Avril 2024 les associés ont décidé de désigner Monsieur Philippe MAYLIN comme personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la Société SAS ENERGIES CHARENTE à compter du 12 Juin 2024

A2627**590**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

SOCIETE RUELLOISE DES VIANDES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 EUR
Siège social :
RUELLE-SUR-TOUVRE (Charente)
37, Avenue du Président Wilson
317.426.047 RCS ANGOULÊME

Suite aux décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 30 septembre 2026, il a été pris acte des démissions de Monsieur Sébastien LAFAYE et de Madame Laetitia LAFAYE de leurs fonctions de Directeurs Généraux, à compter du même jour.

Pour avis

A2626**342**

SARL BOLLEAU - LASFAR

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 37, Route de Nercillac
16200 REPARSAC
480 082 791 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Yannick BOLLEAU de ses fonctions de Co-Gérant à compter du 30 septembre 2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la Gérance

A2627**348**

IMMOLUZ
SAS au capital de 5 000 €
Siège social : CHENON (16460)
Lieu-Dit Les Maisons Rouges Route de la Plaine
913 167 938 RCS ANGOULEME
DAU du 01.10.2026 : Extension de l'objet social aux activités ci-après : « Développement, acquisition, assemblage d'équipements pour des activités agro-alimentaires et agricoles. Prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, gestion de portefeuille de participations et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant directement ou indirectement ». Modification corrélative des statuts.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

DISSOLUTION PAR TUP

A2627**235**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

SCI DE FONTANSON

Société Civile Immobilière
au capital de 7.622,45 Euros
Siège Social : 454 rue des Merisiers
16430 CHAMPNIERS
419.301.296 RCS ANGOULÊME

L'Associée Unique, la société **CHAL**, SC au capital de 1.000€ - 454 rue des Merisiers - CHAMPNIERS 984.590.885 RCS ANGOULEME, a prononcé le 22 septembre 2026 la dissolution sans liquidation de la société **SCI DE FONTANSON** en application de l'article 1844-5 du Code Civil. Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer devant le Tribunal de Commerce d'Angouleme, dans les trente jours de la publication au Bodacc.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe de ce Tribunal.

Pour avis.

A2627**233**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

T.A.E.J. BONNAUDIN

Société Civile Immobilière
au capital de 1.500 €uros
Siège Social :
Lieudit La Bourbonnerie
16360 TOUVERAC
794.801.670 RCS ANGOULEME

L'Associée Unique, la société **HOLDING BONNAUDIN**, SAS au capital de 200.000€ - ZA la Bourbonnerie - TOUVERAC - 487.610.065 RCS ANGOULEME, a prononcé le 5 octobre 2026 la dissolution sans liquidation de la société **T.A.E.J BONNAUDIN** en application de l'article 1844-5 du Code Civil. Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer devant le Tribunal de Commerce d'Angouleme, dans les trente jours de la publication au Bodacc.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe de ce Tribunal.

Pour avis.

Courrier français — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Jerico Films / Arches Films / France 3 Cinéma

Furcy, né libre

Après avoir raconté son parcours dans *Qu'Allah bénisse la France*, son propre livre adapté au cinéma en 2014, le rappeur, auteur et réalisateur Abd Al Malik porte à l'écran *L'Affaire de l'esclave Furcy* de Mohammed Aïssaoui, prix Renaudot de l'essai en 2010. *Furcy, né libre*, sorti en début d'année dans les salles, est à découvrir mardi soir, sur Canal+.

L'histoire se déroule en 1817 sur l'île Bourbon, l'ancien nom de La Réunion. Après le décès de sa mère, Furcy, un esclave, apprend qu'il est en réalité né en tant qu'homme libre, et que des documents peuvent le prouver. Aidé par un procureur abolitionniste (joué par Romain Duris), il décide d'intenter un procès à son « maître » (campé par Vincent Macaigne) afin que ses droits soient reconnus. Commence alors une bataille judiciaire longue et éprouvante au nom de sa liberté.

Makita Samba (nommé au César du Meilleur espoir masculin pour *Les Olympiades*) incarne le héros de cette histoire vraie. Ana Girardot, Philippe Torreton et Frédéric Pierrot figurent également au casting de ce biopic au message pédagogique, qui pousse à regarder notre histoire, même la plus sombre, droit dans les yeux pour pouvoir avancer collectivement.

Pour accompagner son film, Alb Al Malik a sorti l'album *Furcy Héritage*, en collaboration avec Matteo Falkone.

Mardi 20, Canal+, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Interstellar*

Arte rediffuse l'excellent *Insterstellar* de Christopher Nolan, récompensé par l'Oscar des Meilleurs effets visuels. Le film nous transporte dans un futur proche peu réjouissant. Face à l'épuisement des ressources de la Terre, la NASA mène des recherches pour trouver une nouvelle planète viable à coloniser.

Dimanche 18, Arte, 21 h 00

| *Les Enquêtes de Vera*

La Britannique Brenda Blethyn revient dans la 14e saison des *Enquêtes de Vera*… mais ce sera la dernière ! En effet, l'actrice ne souhaite pas poursuivre la série qui l'éloigne de sa famille. Dans l'épisode diffusé samedi, Vera Stanhope enquêtera sur le meurtre d'un ancien détenu, retrouvé sur les rives de la Tyne.

Dimanche 18, France 3, 21 h 10

| *Le Grand Échiquier*

Le Grand Échiquier met à l'honneur Céline Dion depuis l'Opéra royal de Versailles. Pour l'occasion, Claire Chazal et André Manoukian accueillent Robert Charlebois et Véronic DiCaire, ainsi que Grand Corps Malade et Ycare, qui ont tous les deux participé au prochain album de la star.

Mardi 20, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Rugby : Brive / Grenoble, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À ÉPINAL
22.40 Meurtres à Strasbourg, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : BRIVE / GRENOBLE
Pro D2. 7e journée.
22.55 Rugby : Après-match, , sport
23.10 Le million, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
BYZANCE, MILLE ANS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE
22.25 Monuments éternels, doc.

DIMANCHE


Interstellar, Arte

TF1
21.10 FILM
CHIEN ET CHAT
22.50 Aquaman et le royaume perdu, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LES AVENTURES DE RABBI JACOB
22.45 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
VIOLENCE DANS LE FOOTBALL : ET SI ON SE CALMAIT ?
22.35 Gourou, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ÉTATS-UNIS - CHINE : LE CLASH DES SUPERPUISSANCES
22.40 Premiers résistants, seuls contre tous !, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
INTERSTELLAR
Avec Matthew McConaughey
23.40 "La guerre des mondes", doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
23.35 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
Avec Thierry Neuvic
22.50 Tout le monde ment
FRANCE 3
21.10 FILM
GOLDFINGER
23.00 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Red Alert, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CAMILLE ENQUÊTE - BATTERIES EXPLOSIVES
21.55 Lithium : retour à la mine, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
CADAVRES EXQUIS
Avec Lino Ventura
22.55 Lino Ventura, doc.

MARDI


9-1-1, M6

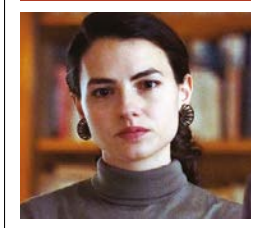
TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
22.25 Koh-Lanta, Émission 9 (Partie 2), jeu
23.30 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND ÉCHIQUIER
23.15 Basique le concert, spectacle
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
UN PETIT AIR DE BONHEUR
Avec Pierre Arditi
22.35 La doc et le véto, série
CANAL+
21.10 FILM
FURCY, NÉ LIBRE
22.55 Super plan, mag.
23.25 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PRENEZ SOIN DE VOUS !
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL – COMMENT SAUVER LA DÉMOCRATIE
22.30 Kibboutz Nir Oz, aux portes de Gaza, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

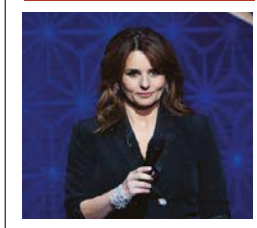
TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
22.55 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
HARCELEUR
22.40 Soirée continue : débat
23.35 Lindsay, la mécanique du harcèlement, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
23.10 Enquêtes de région + La France en vrai, mag.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CLUB BRUGES / LENS
Champions League. 3e journée.
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES DOCS DE LA GRANDE LIBRAIRIE
Victor Hugo
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
POTICHE
Avec Catherine Deneuve
22.40 Catherine Deneuve, à son image, doc.

JEUDI


Portobello, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES 10
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
PÉRIL BLANC
Avec Christophe Malavoy
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : HOFFENHEIM / OLYMPIQUE LYONNAIS
Europa League. 3e journée.
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LA FABULEUSE HISTOIRE DES OISEAUX, DES DINOSAURES PARMI NOUS
22.45 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
PORTOBELLO
Avec Fabrizio Gifuni
23.45 Marco Bellocchio, doc.

VENDREDI


La boîte à secrets, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
NRJ MUSIC AWARDS
Présenté par Nikos Aliagas
22.35 NRJ Music Awards
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.00 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
COCORICO 2
Avec Christian Clavier
22.40 Chasse gardée 2, film
FRANCE 5
21.05 FILM
LES HOMMES DU PRÉSIDENT
Avec Dustin Hoffman
23.15 Route 66, une légende américaine, doc.
M6
21.10 SPECTACLE
LES BODIN'S OUVRENT UN GÎTE
Avec Vincent Dubois
23.25 Les Bodin's ouvrent un gîte : la suite, spectacle
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
IMPOSSIBLE 10
Avec Swann Arlaud
22.40 L'amour secret de John Lennon : May Pang, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Meurtres à Épinal ★



Patrick Sabatier, 74 ans, se lance dans le métier d'acteur ! L'ancien animateur d'*Avis de recherche* donne la réplique à Sabine Perraud *(Ici tout commence)* dans *Meurtres à Épinal*. Ils incarnent deux policiers, qui ne se connaissent pas, enquêtant sur le meurtre du directeur artistique de l'Imagerie d'Épinal, retrouvé sur son lieu de travail, enfermé dans une presse lithographique. **Samedi 17, France 3, 21 h 10**

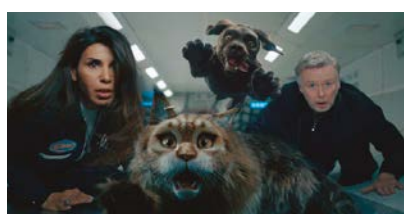
Les Malheurs de Sophie ★★

Christophe Honoré propose sa version des *Malheurs de Sophie*, le célèbre roman de la Comtesse de Ségur. Ne pouvant résister à la tentation de l'interdit, la petite Sophie multiplie les frasques en compagnie de son cousin Paul. Secondée par ses meilleures amies, elle n'est jamais à court d'idées pour faire tourner son affreuse belle-mère, Madame Fichini, en bourrique. **Samedi 17, France 4, 21 h 00**

Le Maillon faible ★★

Rihanna, Cyril Lignac, Mylène Farmer, Céline Dion, Julien Doré et Zlatan Ibrahimovic sont réunis sur un même plateau. Enfin, presque puisque ce sont leurs sosies qui participent à un numéro spécial du *Maillon faible*. Mais avoir la tête d'une star ne signifie pas forcément en avoir dans la tête. Face aux questions d'Olivier Minne, les doubles vont devoir éviter les mauvaises réponses. Vous êtes le sosie faible, au revoir ! **Samedi 17, M6, 18 h 40**

Chien et Chat ★



TF1 invite petits et grands à découvrir *Chien et Chat*, un film de Reem Kherici mêlant prises de vues réelles et animation. À l'écran, Diva, un chat star des réseaux sociaux, et Chichi, un chien qui porte une couche, sont égarés à l'aéroport et se retrouvent livrés à eux-mêmes. On suit alors leurs aventures et celles de leurs maîtres partis à leur recherche, entre New York et Montréal. **Dimanche 18, TF1, 21 h 10**

La Terre et le Sang ★★

Thierry Neuvic incarne Antho, un Corse dont le frère a été tué durant son enfance, et à qui il a promis de ne jamais le venger pour mettre fin aux crimes qui gangrènent sa famille depuis trop longtemps. Devenu flic à Paris, Antho retourne sur l'île de Beauté vingt-deux ans après, avec sa femme et son fils. Victime d'une embuscade, il est blessé et plongé dans le coma. **Lundi 19, France 2, 21 h 10**

Un petit air de bonheur ★

Dans le téléfilm *Un petit air de bonheur*, Pierre Arditi incarne Jérôme, pianiste et compositeur au crépuscule de sa carrière, qui quitte Paris pour retrouver Lyon, sa ville natale. Il s'installe au-dessus du bouchon de Sylvestre, joué par Laurent Gerra. Jovial, chaleureux et père célibataire de deux adolescentes, le restaurateur est tout l'inverse de ce musicien solitaire et taciturne. Le bruit du restaurant et l'agitation des deux filles ont vite fait d'exaspérer Jérôme. **Mardi 20, France 3, 21 h 10**

Harceleurs ★★



À l'approche de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire (le 5 novembre prochain), France 2 dévoile le téléfilm *Harceleurs*. Virginie Ledoyen y campe une professeure de français découvrant qu'un de ses élèves a fait une tentative de suicide. Alors qu'elle mène l'enquête au sein de son collège, elle va soupçonner son fils de faire partie des responsables de la vidéo ayant conduit au drame… **Mercredi 21, France 2, 21 h 10**

Wanted, attrape-moi si tu peux ★

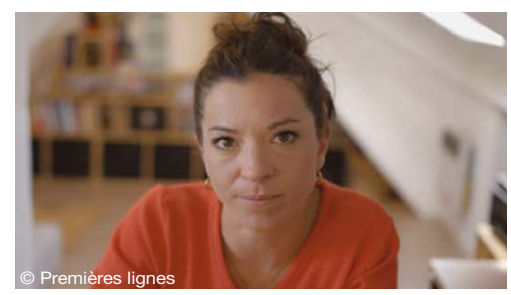
Des gardiens de prison et des détenus, tous célèbres, jouent au chat et à la souris dans *Wanted, attrape-moi si tu peux*, le nouveau jeu grandeur nature de M6. Lâchées à Amiens, 16 personnalités (dont Christine Bravo, Philippe Lucas, Stomy Bugsy, Élodie Gossuin, Pascal Légitimus, Samuel Étienne, Jeremstar et Léa François) sont traquées par trois gardiens (Issa Doumbia, Adil Rami et Michou). **Jeudi 22, M6, 21 h 10**

Impossible ★★

Emmanuel Finkiel adapte le roman *Impossible* d'Erri De Luca. Un randonneur chute mortellement sur un sentier des Alpes. Enzo, qui marchait derrière lui, donne l'alerte. Trois jours plus tard, il est arrêté. Les deux hommes se connaissaient. Dans les années 1970, en Italie, ils appartenaient aux Brigades rouges. L'un avait ensuite livré l'autre à la police. Accident ou vengeance ? Le juge cherche à faire avouer Enzo, qui nie toute responsabilité. **Vendredi 23, Arte, 20 h 55**

COUP **DE PROJECTEUR**

Camille enquête


© Premières lignes

Les batteries au lithium, symboles de la transition énergétique, ne seraient pas si écologiques que cela. La journaliste Camille Courcy, passée par Brut. et désormais à la tête de la chaîne YouTube Camille Reporter (suivie par quelque 300 000 abonnés), enquête sur leurs risques. À Grand-Couronne, près de Rouen, un entrepôt qui en abritait 12 000, soit près de 900 tonnes, a brûlé en 2023. Il a fallu 48 heures aux pompiers pour maîtriser l'incendie. Depuis, des concentrations de lithium ont été relevées dans les eaux souterraines et une enquête judiciaire est ouverte. Camille Courcy recueille les témoignages de riverains, d'experts et d'industriels, et s'interroge sur le recyclage de ces équipements alors que le nombre de véhicules électriques ne cesse d'augmenter.

Lundi 19, France 5, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *La voix du silence* Ce documentaire, filmé au cœur de l'abbaye Notre-Dame de Bon Secours, en Provence, interroge notre rapport au temps, au travail, au bruit, à la quête de sens et à la vie intérieure. ***Lundi 19, 20 h 35***

Société La mobilisation lycéenne a fait émerger sur le devant de la scène une génération de 15-18 ans, animée par des revendications communes, mais aussi par l'envie de se faire entendre dans un monde où les crises s'accumulent.

Une jeunesse qui grandit dans un monde incertain

Estève, 15 ans, porte un pansement sur la pommette gauche, souvenir d'une course-poursuite avec les forces de l'ordre. *« Je me suis fait attraper et on m'a plaqué contre un mur »*, raconte ce lycéen de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Lucrèce, 17 ans, étudie au lycée Alain du Vésinet (Yvelines), dans une commune aisée. *« C'est un milieu privilégié, mais on ne peut pas ne pas se sentir solidaire de ceux qui ne sont pas privilégiés »*, affirme-t-elle.

Tout oppose ces adolescents, qui vivent à 50 minutes de transports l'un de l'autre. Pourtant, tous deux participent à la mobilisation lycéenne, dont l'acte V est prévu mardi 13 octobre. La « Gen Z refait Mai 68 », comme le proclame un slogan des cortèges ?

Il est trop tôt pour mesurer les effets durables du mouvement. *« Une sorte d'identité générationnelle se cristallise en général dans tous les mouvements de ce type »*, explique le sociologue Olivier Galland. Mais ces effets ne durent pas toujours, sauf lors de crises majeures comme Mai 68.

Estève et Lucrèce partagent néanmoins un malaise ancien : la pression des notes et de Parcoursup. Selon une enquête codirigée en 2024 par Olivier Galland pour l'Institut Montaigne, 77 % des 16-30 ans ayant expérimenté la plateforme ont ressenti du stress. *« C'est un processus de sélection [...] c'est hyperanxiogène »*, souligne Karine Chevreul, professeure de santé publique.



Manifestation lycéenne contre la dégradation des conditions d'enseignement, à Paris, le 8 octobre. *Firas Abdullah/EPA/mxppp*

Cette médecin pilote l'étude Mentalo, consacrée à la santé mentale des 11-24 ans. Sur près de 20.000 participants, dont 6.600 lycéens, seuls 50 % des lycéens disent aller bien. Et 68 % s'inquiètent de leur orientation scolaire, une proportion qui atteint 78 % chez les filles. Ceux que préoccupent leurs notes et leur orientation présentent trois fois plus de risques de détresse psychologique modérée à sévère. Pour la pédopsychiatre Marie-Aude Piot, ces résultats confirment une dégradation de la santé mentale depuis une décennie, surtout dans les milieux défavorisés.

Ces adolescents étaient à l'école primaire lors du confinement de 2020. Depuis, ils ont connu la guerre en Ukraine, les répercussions du conflit au Proche-Orient et les effets du dérèglement climatique. *« J'ai un ami qui a passé les épreuves de français du bac un jour où il faisait 42 °C »*, raconte Éloïse, lycéenne à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). *« On ne peut pas dire que je vis dans un monde qui m'extasie. »* Elle regrette parfois les années 1980 racontées par son père, quand moins de 20 % des 15-24 ans débutaient par un emploi précaire, contre plus de 50 % aujourd'hui.

Éloïse pourrait en parler avec Réda Didi, délégué général de l'association Graines de France, qui favorise notamment le dialogue entre les jeunes et la police. Cet ancien éducateur, expert auprès de la Fondation Jean-Jaurès, est aussi père de trois filles. *« Nos enfants sont percutés par leur époque et par des événements qui leur tombent dessus et leur bouchent un peu l'avenir,* relève-t-il. *Il y a la crise économique, la crise environnementale, la crise sociale, l'IA, la géopolitique... On a quand même du mal à voir clair dans ce brouillard. Même nous, les parents, on a du mal. »*

Nés de parents qui ont connu l'émergence d'Internet, les 15-18 ans ont grandi avec TikTok et Snapchat. De quoi rapprocher les jeunes de banlieues populaires et ceux des quartiers huppés ? *« On y retrouve des références qui sont celles de notre époque, des choses que les jeunes de notre âge connaissent, témoigne Anahi, lycéenne à Maisons-Alfort. Cela permet aussi d'exprimer notre ras-le-bol général et nos revendications, de se soutenir les uns les autres et de lutter tous ensemble. »*

C'est ainsi que les *« batailles d'aura »*, apparues à la rentrée, se sont imposées dans la mobilisation. Ces confrontations symboliques entre jeunes danseurs mimant des poses connues fleurissent devant les lycées et dans les cortèges. Des manifestants portent aussi des chapeaux de personnages de la bande dessinée One Piece. Quant aux slogans sur la « génération 6-7 », ils renvoient au « six-seven », un geste viral venu des États-Unis.

Les images de blocages se diffusent aussi d'un établissement à l'autre. *« Un blocage existe une fois dans un établissement, puis une deuxième fois sur les boucles des plateformes numériques »*, note le sociologue Paolo Stuppia, enseignant à Sciences Po Paris. Les vidéos de possibles violences policières, notamment celle d'un adolescent blessé à la mâchoire à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), suscitent également la solidarité. Depuis le début du mouvement, 24 enquêtes ont été ouvertes par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

Cette mobilisation contredit l'image d'une jeunesse dépolitisée. *« Leur rapport à la politique passe moins nécessairement par les partis, les syndicats et les organisations traditionnelles »*, rappelle Réda Didi. Owen Poirier, du Conseil économique, social et environnemental (Cese), y voit une invitation à mieux écouter les jeunes : *« Le fait qu'on en arrive à des mobilisations aussi importantes, hors du cadre démocratique attendu, montre que ce cadre, justement, n'a pas fonctionné. »*

Reste que cette génération n'est pas uniforme. Zoé, 16 ans, arrivée à Nîmes après avoir grandi dans un village du Gard, ne manifeste pas. *« Quand on vient de là d'où je viens, les manifs, cela paraît un peu lunaire »*, sourit-elle. Selon le baromètre 2025 de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), 70 % des 15-17 ans sont satisfaits de leur vie. Mais 57 % ne se sentent pas entendus.

Moayé, lycéenne de Créteil, doit manifester mardi. Elle évoque des établissements dégradés et rejette les critiques des adultes : *« C'est toujours facile de faire des commentaires de l'extérieur, quand on a déjà vécu sa vie et que l'on va bien. »* Et conclut : *« Au lieu de dépenser des milliards pour l'armée et la police, on devrait investir sur nous, parce que nous sommes l'avenir. »*

Pascal CHARRIER

Politique Vainqueur de la primaire sociale-démocrate, le 11 octobre, avec 66 % des voix, Raphaël Glucksmann se lance dans la course à l'Élysée. L'eurodéputé doit encore préciser son programme et convaincre de son ancrage à gauche.

Raphaël Glucksmann candidat d'une gauche de gouvernement

Le début d'une nouvelle vie. Après sa victoire à la primaire sociale-démocrate, dimanche 11 octobre, Raphaël Glucksmann entre dans l'arène principale. Celle où les présidentiables s'affronteront ces six prochains mois pour gravir la dernière marche de l'Élysée.

« La bataille de France commence », a reconnu l'intéressé dès sa première prise de parole. Tout va désormais se jouer rapidement, à commencer par la location d'un local de campagne, la structuration de son équipe ou le déblocage de la trésorerie du Parti socialiste (PS) pour financer les six prochains mois.

Plusieurs préparatifs ont dû être accélérés. Dans la nuit de samedi à dimanche, 50 000 tracts ont été imprimés à la hâte pour être distribués dès l'aube. Des détails techniques, mais aussi politiques, car s'il souhaite conserver l'unité de son camp, le leader de Place publique donne déjà à chacun du grain à moudre. Au sein du PS, certains auront du mal à digérer qu'aucun des leurs ne soit sur la ligne de départ – une première depuis 1965.

Les coups de ses adversaires seront désormais plus violents. Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen ou Édouard Philippe ne se retiendront pas, encore moins leurs militants. *« Ce sera un combat électoral, citoyen et démocratique »*, veut croire Sacha Houlié, un proche de Raphaël Glucksmann. *« S'il y a des attaques, on répondra »*, complète un autre, conscient que la primaire n'était qu'un tour de chauffe.

Avec 66 % des suffrages exprimés, Raphaël Glucksmann vient d'imposer sa ligne à son camp. Dans la reconstruction de la gauche, l'essayiste et fils du philosophe André Glucksmann l'a emporté sur une orientation anti-Mélenchon – aucun accord possible avec LFI –, mais aussi plus sociale-démocrate, voire sociale-libérale, sur le fond. L'eurodéputé promet d'être le *« candidat de la justice sociale et fiscale, de la révolution écologique et de la démocratie »*, mais aussi celui de *« la rupture avec le macronisme »*.

Une promesse qui semble avoir convaincu ses soutiens, mais reste à concrétiser. Certains, à gauche, gardent en mémoire sa présence au meeting de Nicolas Sarkozy en 2007 ou cette vidéo le montrant devant des militants d'Alternative libérale, parti de droite libérale, au début des années 2000. Deux épisodes qui, comme la présence d'anciens soutiens d'Emmanuel Macron dans son entourage, nourrissent les interrogations sur son positionnement.

Pour Raphaël Glucksmann, l'enjeu est double : défendre son ancrage à gauche sans multiplier les mesures qu'il devrait assumer en cas de victoire. Le tout sans apparaître comme une nouvelle version de l'actuel chef de l'État.

Adepte du compromis au Parlement européen, l'élu doit rassurer grâce à son « projet pour la France », attendu prochainement. La primaire a déjà donné un aperçu de son programme et posé de premiers marqueurs de gauche : taxer les superprofits pétroliers pour financer l'aide aux particuliers, taxer les méga-héritages au-dessus de 2 millions d'euros, augmenter le smic à 1.600 €, abaisser à 19 le nombre d'élèves par classe ou revaloriser le point d'indice des fonctionnaires.

D'autres mesures, comme la baisse de la CSG pour réduire l'écart entre salaire brut et salaire net, le service civique obligatoire ou une convention citoyenne sur l'immigration, rappellent certaines initiatives d'Emmanuel Macron.

Sur les retraites, le candidat propose de revenir à 62 ans avec un système de décote selon la pénibilité. *« C'est une réforme qui doit être construite avec les syndicats : arriver avec une mesure clé en main ne marchera pas »*, explique un proche. Pour souligner son ancrage à gauche, son entourage cite aussi l'influence de l'économiste et cofondatrice de Place publique, Aurore Lalucq. Ancienne proche de Benoît Hamon, l'eurodéputée participe au volet économique du programme. *« Elle montre qu'on peut avoir une politique de gauche sans fragiliser l'économie »*, expose le même proche.

Autre chantier : la transition écologique, axe fort de sa campagne. Raphaël Glucksmann a chargé Yannick Jadot et près de cinquante spécialistes de plancher sur les *« cent jours de la révolution écologiste »*. Partisan d'un mix entre renouvelables et nucléaire, il prône une sortie des énergies fossiles pour retrouver une part de souveraineté et défend un plan de leasing social d'un million de voitures électriques à 100 € par mois.

« Il existe encore un décalage entre le positionnement de Raphaël Glucksmann et la perception que certains peuvent en avoir », considère Jérôme Auslender, chargé des relations extérieures pour Place publique. *« Lui, il prend comme inspiration la social-démocratie à l'allemande, à la scandinave : son souhait est de réhabiliter les corps intermédiaires, les conférences sociales et de redonner de la force à la démocratie participative. »* Une manière de souligner qu'il n'est pas un Emmanuel Macron « bis ».

Vincent JAOUEN